# Déplace des places !

## une étude urbaine participative

Pour la communauté de commune de LAMASTRE
Résidence du 3 au 7 octobre 2017

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE**

*L'Association*

# Sommaire


0/ L’étude, notre méthode

1/ Diagnostic et constats bruts retranscrits

2/ Les orientations d’aménagement synthétisées

3/ Hypothèses et esquisses pour les places et les gradins brutes retranscrites

4/ Propositions synthétisées pour engager le projet

# 0/ L'étude, notre méthode

Début 2017, la Communauté de Communes du Pays de Lamastre a lancé une consultation pour **organiser et animer une démarche participative** afin d'élaborer **un schéma de principes et des propositions d'aménagement des places centrales de Lamastre.**
Ce projet s'inscrit dans le programme Leader Ardèche[3], à la suite des workshops menés depuis 2 ans sur la communauté de communes par les étudiants en architecture de l'ENSA de Clermont-Ferrand, avec l'intention d'aller plus loin dans l'opérationnalité du projet.

Pour tracer les premières grandes lignes de cet aménagement, l'Association a été missionnée pour mener une étude participative.
Une semaine d'ateliers et de réflexions a eu lieu du 3 au 7 octobre 2017, dans l'ex-office de tourisme sur la place Montgolfier, **afin de mobiliser largement** et donner la possibilité à tous de contribuer aux propositions d'aménagement.

**Ce document en est la transcription.**

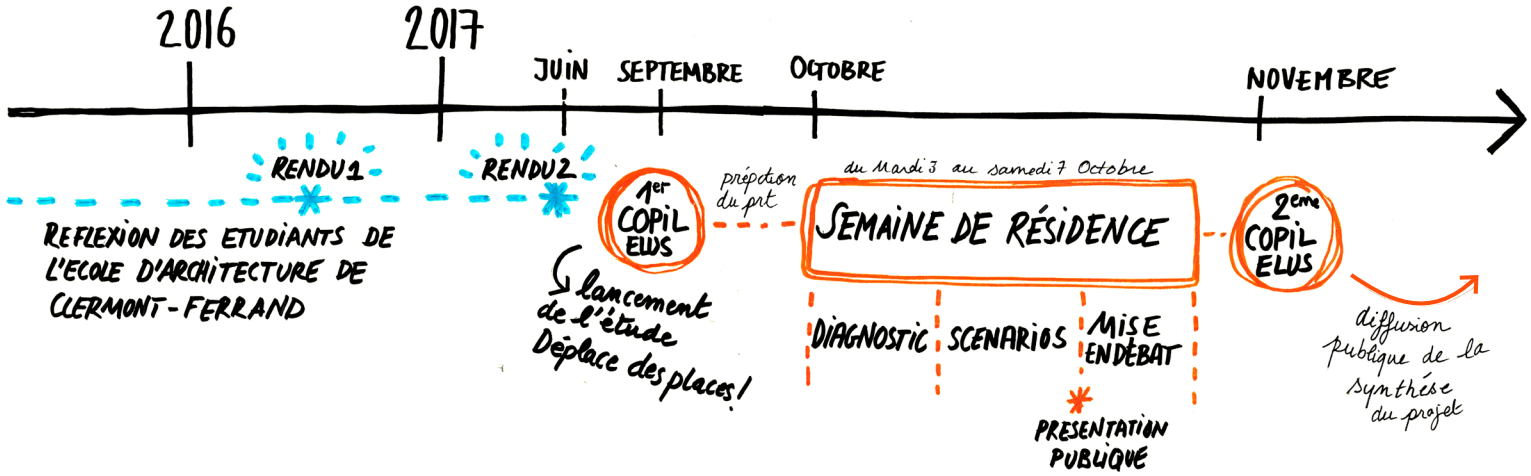

# La commande

L'objectif de l'étude définit dans le cahier des charges était ***"d'inventer « l'histoire de demain » pour la place centrale de Lamastre en s'appuyant sur une démarche participative"*** :

**- Dynamiser le cœur de bourg**, c'est-à-dire donner envie aux habitants et aux acteurs de la vie économique et culturelle de participer à la vie de ce bourg et d'y habiter;

**- Conforter la véritable centralité de la place** et concevoir un projet fonctionnel, innovant et réaliste : qui prenne en compte les usages existants, définissent des solutions pour le stationnement et les circulations, de nouveaux usages, qui fasse le lien avec les places et équipements environnants et qui prenne en compte des dimensions financières abordables et techniquement simples (certains aménagements pouvant être réalisés directement par la collectivité).

Dans cette optique, la commune a confié à ***l'Association*** l'organisation et l'animation d'une démarche participative, impliquant élus, habitants, acteurs économiques et associatifs. Cette démarche devant également permettre d'impulser une dynamique collective, qui puisse perdurer au-delà de la mission et susciter des initiatives privées, en motivant les acteurs locaux à mettre en œuvre des projets éventuellement en attente ou des projets innovants.

## Les périmètres de projet

**Périmètre de réflexion :**
*- Diagnostic à l'échelle du bourg*
*- Recueil des avis et propositions de chacun*

**Périmètre de propositions :**
*- Orientation d'aménagement*
*- Propositions d'actions à court et long terme*
*> Fiches actions*
*> Fiches mémo*

**Périmètre de projet :**
*- Cahier des charges pour un aménagement concerté*
*- Esquisses et hypothèses*
*> Fiches esquisses*

# Notre approche

Notre objectif était de permettre à chacun de se projeter dans des changements futurs du centre de Lamastre, de montrer les possibles et prendre note de tous les avis pour proposer une synthèse pondérée, que voici.

## *Nos outils ...*

*questionner, interroger individuellement*
*> 35 questionnaires*

*prendre note en direct*
*> 142 post-its*

*mettre en forme et documenter*
*> 10m de calque*

## *Échanger avec tous...*

*... pour recueillir les avis de ceux qui utilisent ces places au quotidien*

*... pour construire collectivement une vision d'avenir pour l'aménagement de l'hyper centre de Lamastre*

*... pour discerner les sujets de consensus et les sujets de discorde / conflits*

*... pour construire des scénarios d'avenir partagés par le plus grand nombre*

# La semaine de mobilisation

Bref récit en images de la semaine passée à Lamastre, du 3 au 7 octobre 2017.

### MARDI / MERCREDI : Diagnostic partagé

Deux jours pour se consacrer à la découverte du bourg et ses enjeux, une trentaine d'interview ont été menés.

**Atelier avec les collégiens :** visite du bourg, échanges et observations, puis mettre en image les envies des jeunes.

**Le stand sur le marché du mardi :** un stand pour rencontrer un maximum de monde et engager le débat.

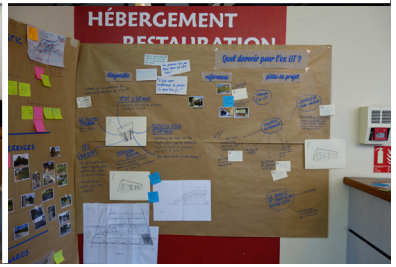


**Les entretiens :** prendre le temps d'un échange privilégié avec une trentaine de commerçants, riverains et usagers.

## JEUDI : Formulation des scénarios et présentation publique

Une journée pour mettre en forme des esquisses et hypothèses.

**Présentation publique :** une quarantaine de personne ont assisté à la présentation “à chaud” des premières propositions.

## VENDREDI / SAMEDI : Mise en débats des scénarios

**Visite exposition :** deux jours à disposition de chacun pour présenter le diagnostic partagé du début de semaine et recueillir les avis de tous sur les propositions, pour formuler ensuite une synthèse pondérée.

**Stand sur le marché du samedi :** pour toucher et présenter les propositions à un maximum de personnes.

Cette synhèse est organisée en **QUATRE chapitres** :

**> DEUX chapitres** de **retranscription des données bruttes** recueillies et/ou produites pendants la semaine de résidence.

**1/** Diagnostic et constats bruts retranscrits
**3/** Hypothèses et esquisses pour les places et les gradins brutes retranscrites

**> DEUX chapitres** de **synthèses et propositions de projet**.

**2/** Les orientations d'aménagement synthétisées
**4/** Propositions synthétisées pour engager le projet

# 1/ Diagnostic et constats bruts retranscrits

**1. Le diagnostic en direct**
**2. Vu et entendu sur la place**
**3. Jeunesse lamastroise à la rescousse !**
**4. Diagnostic partagé, transcriptions des questionnaires**

# 1/ 1. Le diagnostic en direct

Dans les pages qui suivent vous découvrirez le diagnostic “brut” effectué en début de semaine et complété au fil des discussions les deux premiers jours. L’aménagement d’une place est un vaste sujet, pour l’appréhender sous tous les angles, nous avons sélectionné cinq thématiques qui ont servi de fil conducteur à ces deux premières journées.

**Seuils et frontages**

Partout autour de la place, les rez-de-chaussées des bâtiments en délimitent les bords. *Comment penser la place par ses franges ? Comment répondre aux besoins des commerçants et habitants tout en proposant un aménagement de place pour tous ?* En répondant aux besoins de chacun, dans la limite du projet collectif, on tire le projet vers plus d’efficience et de pertinence.

**Ambiances et plantations**

On néglige trop souvent de formaliser les ambiances que l’on souhaite, de parler des couleurs et des sensations (ombre, chaleur...) *Ambiance de village ou ambiance urbaine ? Lamastre est probablement entre les deux : ce n’est ni un centre-bourg rural, ni une place de ville... N’y a-t-il pas là une esthétique à inventer ?* Par ailleurs, pour prolonger le travail engagé (label village fleuri) il y a encore beaucoup à faire pour que le coeur de Lamastre soit planté et agréable. A noter que les plantations participent au rafraichissement ambiant l’été.

**Usages et programmations**

La programmation regroupe toutes les activités pérennes ou temporaires qui ont lieu sur et autour des places. *Pour qui et pour quoi repense-t-on la place ? Quels sont les usages à préserver ? Quelles sont les milles idées et potentiels prêts à émerger ?*

Nous avons souhaité laisser la place à des initiatives diverses, à l’inventivité et aux propositions de tous, pour une place originale, proprement lamastroise et ouvertes à tous.

**Circulations et stationnements**

C’est un sujet majeur pour l’aménagement des places centrales ici à Lamastre. *L’espace dévolu aux circulations et aux stationnements représente une majeure partie de la surface des places étudiées : est-ce bien normal ? Ne fait-on pas la part trop belle aux voitures au détriment des piétons ?* Nous avons souhaité abordé ce sujet de manière objective et réaliste, tout en constatant que partout où la voiture recule, le plaisir des espaces communs revient, et les commerces prospèrent...

**Le devenir de l’ex Office de tourisme**

Ce bâtiment, emblématique du centre-ville, sucite des réactions contradictoires. Sa forme originale de “gradins habités” offre au centre une véritable agora, mais son style architectural et ses proportions font débat. Aujourd’hui alors qu’il n’abrite plus l’office de tourisme, se pose la question de son devenir. Nous avons cherché à explorer là encore toutes les possibilités de transformation de ce bâtiment, sans *a priori*.

NB: Dans les pages qui suivent vous découvrirez le diagnostic “brouillon”, tel qu’il s’est écrit au fur et à mesure, sans véritable hierarchisation des informations. En *italique*, une selection de citations de nos visiteurs.

## Les seuils et frontages

### LES REZ-DE-CHAUSSÉES

- C'est les chaises musicales les locaux commerciaux ici
- Peu de commerces vacants autour de la place, mais nombreux dans les rues adjacentes
- Bonne attractivité, des commerces bien concentrés sur les places
- Seulement 2 commerces transformés en logements

### LES SEUILS

- Des terrasses de café gênées par la circulation

*"350 personnes entrent chaque jour dans la pharmacie: il faut un dépose minute"*

*"Aujourd'hui, les stationnements sont pris par les commerçants eux-même! Nous pourrions nous organiser autrement!"*

### LES BESOINS

- Des places de parking disponibles à proximité des commerces
- Conserver le linéaire commercial (règlement au PLU)

## Les ambiances et plantations

### LES ESPACES

- Quel lien entre toutes les places de Lamastre ?
- Quelle identité lamastroise ?
- Voiture partout !

*"Les bancs qui marchent bien sont ceux à l'écart de la circulation"*

*"Ici, ce n'est pas vraiment un "beau" centre-ville"*

### VÉGÉTATIONS

- Conserver les arbres existants diversifier les espèces
- D'avantage de plantations en pleine terre

### MATÉRIAUX

- des matériaux nobles et naturels (pierre, pavés, bois)
- un sol continu, sans osbtacles

*"On ne voit pas l'heure de la mairie à cause des arbres"*

### LES BESOINS

- Plus de bancs
- Des jeux d'enfants
- Des tables de pique-nique
- Ménager des sous-espaces : jardins, jeux, coin au calme...

# Les usages et programmation

## LA FORCE DES PLACES

- Un lieu de rencontres sur les bancs
- Animations et vie sur la place
- Nombreuses terrasses
- Deux marchés appréciés
- Proximité et diversité des commerces

## CHEMINEMENTS PIÉTONS

- Signalétique peu claire
- Redonner accès aux rivières, promenades
- Peu agréable de rejoindre la gare et place Pradon
- rendus difficiles par l'encombrement des troittoirs

*"Il y a trop d'obstacles et de marches pour les chaises roulantes"*

## LES USAGES QUI MANQUENT

- Une salle hors sac pour pique-niquer
- Un terrain de pétanque
- Des espaces de jeux d'enfants et ados
- Des choses pour les jeunes : foyer, skate park,
- Cinéma en plein air

# Les circulations et parking

*"Il faudrait des brones vélo électrique et parking sécurisé"*

## CIRCULATIONS

- Un plan de circulation fortement critiqué...
- ...mais plan de circulation qui protège le centre des flux de transit

*"Les entrée de bourg orientent bien vers les parking"*

*"Le plan de circulation n'est pas intuitif, on butte sur les sens interdit"*

## PLACES ET PARKING

*"No parking, no buisness !"*

- Organiser le turn-over (zone bleue)
- Réorganiser le stationnement
- Caractère très routier de l'aménagement des places

**Manque-t-il vraiment des places de parking ?**
Il y a aujourd'hui environ **1000** places en centre-ville

| | |
|---|---|
| Pont de tain | 500 pl. |
| Pradon | 100 pl. |
| rue F Nodin | 70 pl. |
| Rampon | 50 pl. |
| places centrale | 120 pl. |
| rues adjacentes | 60 pl. |
| Victor Hugo | 100 pl. |
| **TOTAL** | **1000** pl. |

# Quel avenir pour l'ex Office de Tourisme ?

"Il faut tout casser !"

"Quoiqu'on en pense, c'est un point de repère pour les places"

"C'est triste et moche"

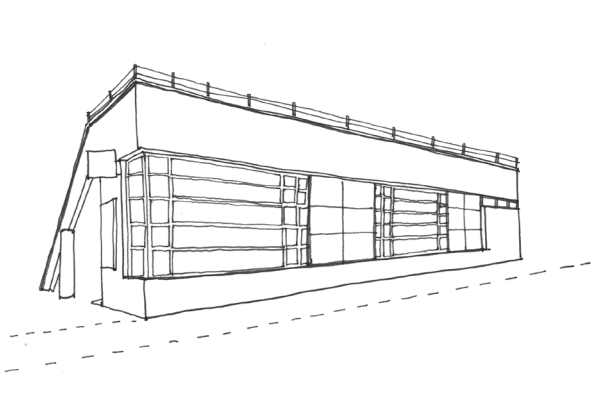

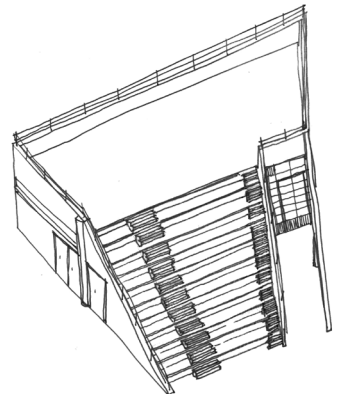

**DIAGNOSTIC**

**Etat du batiment :**
- étanchéité à refaire (env 25.000€)
- électricité à revoir
- toilettes publiques refaites à neuf récemment

Volonté de la commune de conserver le bâtiment

**Lieu repère :**
- départ de nombreuses randonnées, parcours d'orientation....
- lieu de rendez-vous

**Occupation future :**
- pas d'activité qui nécessite un gardiennage
- que faire dedans ?

**Les gradins :**
- ils ont trouvé leurs publics : enfants, jeunes, spectateurs...
- ils sont un peu tristes, sombres et sales

"Ces gradins, je ne les aurais pas faits, mais ils sont là..."

"Ça sert pour 6 concerts par an seulement"

"Les gradins, c'est pas beau mais ça sert bien"

# 1/ 2. Vu et entendu sur la place

## Les dysfonctionnements

• Fort ressentiment à propos de la présence des gradins sur la place Montgolfier. Intérêt pour l'usage des gradins mais sentiment d'encombrement de l'espace par ce bâtiment, style architectural déprécié car jugé trop urbain et trop dissonant par rapport aux autres édifices, dimensions jugées trop imposantes, etc...

• Des aménagements au coup par coup qui s'intègrent mal : poubelles, bornes électriques, ...

• **Aspect très routier de l'aménagement**

• Encombrement de l'espace public par les voitures

• Sentiment de manquer de stationnement alors que la majeure partie de l'espace est dédié au stationnement.

*la Place Seignebos aujourd'hui : un vaste parking*

*la Place Seignebos sans voiture : un grand espace pour quels usages?*

• Sentiment de désuétude des espaces publics

• **Problèmes d'accessibilité :** discontinuité des sols, topographie complexe, nombreux obstacles (marches, trottoirs, changements de revêtements...)

***> Un centre-ville mal adapté à son public le plus fragile : personnes âgées, fauteuils roulants, jeunes enfants... car aucun trottoir n'est droit, plat, de nombreuses marches, des bateaux tordus, des stationnements sauvages gênants.***

## Ce qui marche bien

• Places centrales, arborées aux dimensions agréables

• Une belle diversité de commerces. Activité commerciale déclinant comme on le constate au niveau national mais linéaire commercial encore dynamique, relativement peu de boutiques vacantes.

• Un espace public partagé : non sans friction les différentes générations s'y côtoient encore.

# 1/ 3. Jeunesse lamastroise à la rescousse !

Mardi après-midi, nous avons reçu la visite d'une dizaine de collégiens du territoire. Après leur avoir expliqué les objectifs de la semaine, nous avons fait une balade dans le bourg pour une séance d'observation insitu: *qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui ne marche pas?*

De retour à l'ex Office de tourisme, nous leur avons proposé de faire des collages sur la base de photos des places existantes.

Il s'agissait de choisir une photo de la place et de laisser libre cours à leur imagination et leurs envies sur le devenir des places.

Ils ont présenté leurs propositions à l'ensemble des personnes présentes.

**Place de l'hôtel de ville**

**Place Montgolfier Sud**

**Place Montgolfier Nord**

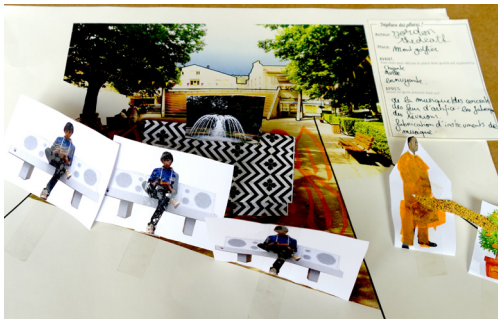

**Place Rampon**

Chaque collage était accompagné d'une brève légende explicative, retranscrites ci-contre sous forme de liste. Si le constat semble sévère, le résultat de l'atelier ne manque pas de poésie et d'idées !

*Trois mots pour décrire la place telle qu'elle est aujourd'hui :*

- *gris, laid, encombré*
- *trop de voiture, fleurie*
- *béton, voiture*
- *triste, glauque*
- *triste, pas assez animée*
- *morte, grise, sale*
- *chiante, nulle, ennuyante*
- *déserte*

*Qu'est-ce qu'on pourrait faire ici?*

- *être content*
- *s'amuser x2*
- *sourire*
- *vivre*
- *manger, boire*
- *dormir, "chiller", se reposer*
- *respirer*
- *être joyeux.se*
- *sans voiture*
- *se baigner*
- *bronzer*
- *jouer de la musique*
- *des feux d'artifice*
- *des réunions*
- *fabriquer des instruments de musique*
- *changer le goudron en dalles colorées*
- *plus de concerts*
- *espace vert avec des fleurs*
- *marchands*
- *fauteuils et canapés*
- *lire*
- *du yoga*

**Ce que l'équipe en tire :**

Bien qu'étant une approche rapide, cet exercice illustre les envies et les abscences d'envie :

Les jeunes proposent systématiquement des espaces verts généreux, des places sans voitures, où l'on peut s'assoir, flâner, danser, jouer, rire...

***Le futur aménagement des places pourrait s'en inspirer.***

# 1/ 4. Diagnostic partagé, transcriptions des questionnaires

## Les valeurs partagées

**Convivialité :**
Pour certains cette place EST conviviale, c'est ici que l'on vient pour voir et croiser du monde, pour d'autres elle DEVRAIT ETRE conviviale.

**Intergénérationnel**
Avec les anciens qui utilisent bien les bancs de la place Montgolfier et les jeunes sur les gradins, l'aspect intergénérationnel de la place est indéniable... et semble être importante à préserver aux yeux de la grande majorité.

**Centralité**
Les places centrales de Lamastre sont essentielles à la vie de la commune, mais ce qui ressort c'est aussi que ces places sont essentielles à la vie du pays, ceux sont aussi les places de tous les villages alentours. Elles ont donc, dans leurs usages, une vocation inter-communale.

**Rencontre**
C'est le poumon de la sociabilité du pays, on y vient pour voir du monde, ceux que l'on connait, mais aussi croiser ceux que l'on ne connait pas...

**Authenticité :** De l'attachement au patrimoine ancien, mis en exergue par l'absurdité esthétique ressentie de l'ex Office de Tourisme. Si Lamastre n'est pas l'écrin d'un bourg de caractère comme il y en a d'autres sur le territoire, l'attention et la cohérence historique restent importantes aux yeux de tous.

## Les sujets qui importent

*"Ici c'est carrément une ville, mais du siècle dernier..."*

**Ville ou Village ?** Lamastre est la « grande ville » des villages alentours qui dépendent de Lamastre pour la plupart des commerces et services, ainsi que les manifestations culturelles, le cinéma, etc... Mais ce qu'on appelle ville aujourd'hui, ce sont les grandes agglomérations. Donc de ce point de vue, Lamastre est un village.
*> Ce sujet questionne car un certain nombre de choix peuvent être faits en fonction de ce critère : Lamastre est-elle une ville assez grande pour justifier des stationnement payants? Lamastre est-elle un village assez village pour justifier des aménagements pavés typiques des petits villages ardéchois? Lamastre cette semaine a été comparée à Marseille, Lyon, Valence, Annonay, Montélimar... Desaignes, St Agrève... Il s'agit de trouver les bonnes villes auxquelles se référer, tout n'est pas comparable !*

*"Quel que soit l'aménagement, il faut garder les marchés"*

**Des places événementielles, avec des festivités régulières :** La Place Seignobos accueille le bal du 14 juillet, la brocante... La place Montgolfier accueille des concerts en été et sert également au troc de graines, au départ du carnaval, à une multitude d'évènements...
*> Ces deux places sont donc le cœur de la vie culturelle locale et doivent conserver des espaces suffisamment souples pour accueillir ces différents événements.*

*"Le jour du marché, c'est le jour où il y a le moins de voitures, et le jour où il y a le plus de vie ! "*

**Les marchés :** deux marchés hebdomadaires à Lamastre : le mardi et le samedi (marché du terroir). qui fonctionnent très bien, rassemblent des personnes des communes alentour, participent grandement à la vie locale et sont globalement très appréciés.

*> Les marchés sont essentiels à la vie des places. Quelque soit le projet, il faudra les préserver. Les éventuels déplacement de marché devront se faire en concertation avec le garde champêtre et les forains du marché.*

*"Elle a déjà été déplacée deux fois, elle peut bien être à nouveau déplacée"*

**La fontaine :** Elle est le principal élément de "patrimoine" cité comme important pour la place.

> Dans l'éventualité d'un déplacement de la fontaine pour la réorganisation des places, les réactions sont contrastées.

*"Ah non, elle a déjà été déplacé deux fois, on ne va pas recommencer!"*

*" Il faut faire avec le soleil, s'en protéger l'été et le chercher l'hiver"*

**Conserver les arbres :** parce qu'ils participent à l'identité « sud » des places, apportent de l'ombrage lors des chaleurs d'été, les lamastrois sont très attachés aux platanes qui bordent les deux places.

*" Pourquoi pas mettre piétonne toute la place de mi-juillet à mi-août ? "*

**Saisonnalité :** entre hiver et été, en période creuse et période haute, climat variable, fréquentation variable... à prendre en compte en pensant des espaces modulables, que ce soit pour trouver le soleil ou l'ombre selon les saisons, imaginer des espaces couverts pour les jours de chaleur et les jours de pluie, ou encore permettre le stationnement de nombreuses motos en été... la saisonnalité est a prendre en compte dans les futurs aménagements.

*"Attention ! Ce serait la mort des commerces de proximité place Seignobos."*

# 2/ Les orientations d'aménagement synthétisées

**1. Les espaces publics**
**2. Ré-équilibrer le partage des espaces**
**3. Éléments de Cahier des charges pour les places**

## De la nécessité de construire une vision d'avenir

En découvrant Lamastre sans *a priori* ni prérequis - au delà du fort potentiel de valorisation que portent ces places centrales, tant en terme de qualité de vie pour les usagers du pays que de valorisation touristique - il nous est apparu le manque d'une vision d'ensemble à long terme pour l'aménagement du bourg.
Profiter au coup par coup des opportunités (de financement entre autres) sans inscription dans une vision prospective pour le bourg, mène à des erreurs, et au final de l'argent perdu.
La construction des gradins en est l'exemple même : ils sont le résultat d'une opportunité financière sans projection. Le résultat en est un bâtiment non adapté à son contexte, qu'il faut - 25 ans plus tard - entièrement reprendre et qui s'avèrera coûteux quelque soit le projet décidé.

*A-t-on bien étudié toutes les possibilités de réaménagement du carrefour avant de démolir l'immeuble des taxis Charrel ?*
*L'implantation des bornes électriques ne pouvait-elle être l'occasion de penser le réaménagement du passage vers les Pradettes ?*
*Et pous les prochains projets :*
*Le déplacement de l'arrêt de bus pourrait-il être l'occasion de repenser la place de la gare et le stationnement des cars ?*
*La réfection du point d'apport volontaire peut-elle être l'occasion de ré-agencer la zone technqiue au pied du talus ferré place Pradon ?*
*...*

Sans prétendre à un schéma prospectif pour le bourg, qui nécessite un travail en soit, nous avons compilé ici l'ensemble des projets de moyens et courts termes sur le plan du centre-ville.

# 2/ 1. Les espaces publics

## Un réseau de places de différentes natures

### DEUX
### PLACES LIEUX DE RENCONTRE,
### COEUR DE LA VIE DU VILLAGE

### TROIS
### PLACES PÉRIPHÉRIQUES,
### ENTRÉE DE VILLE ET PRINCIPAUX PARKING

### QUATRE
### PLACETTES ROTULES,
### ACCÈS PIÉTON AU COEUR DE VILLE

**PLACE MONTGOLFIER**
place “cocon”, culturelle, chaleureuse
>> DÉSENCLAVER, STOPPER L’EFFET ROND-POINT, FAIRE VIVRE

**PLACE PRADON**
*parking visiteurs, résidents et commerçants*
>> OPTMISER, CLARIFIER, OMBRAGER, SIGNALER

**PLACE DE LA MAIRIE**
*place de service, place d’apparat*
>> DONNER À VOIR LA MAIRIE, OFFRIR UN PARVIS

**PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**
*place de village*
>> DONNER À VOIR, VALORISER L’ACCÈS PIÉTON

**PLACE VICTOR HUGO**
*parking commerces et marché*
>> ANIMER, EN LIEN AVEC L’ACTIVITÉ DU POLE CULTUREL

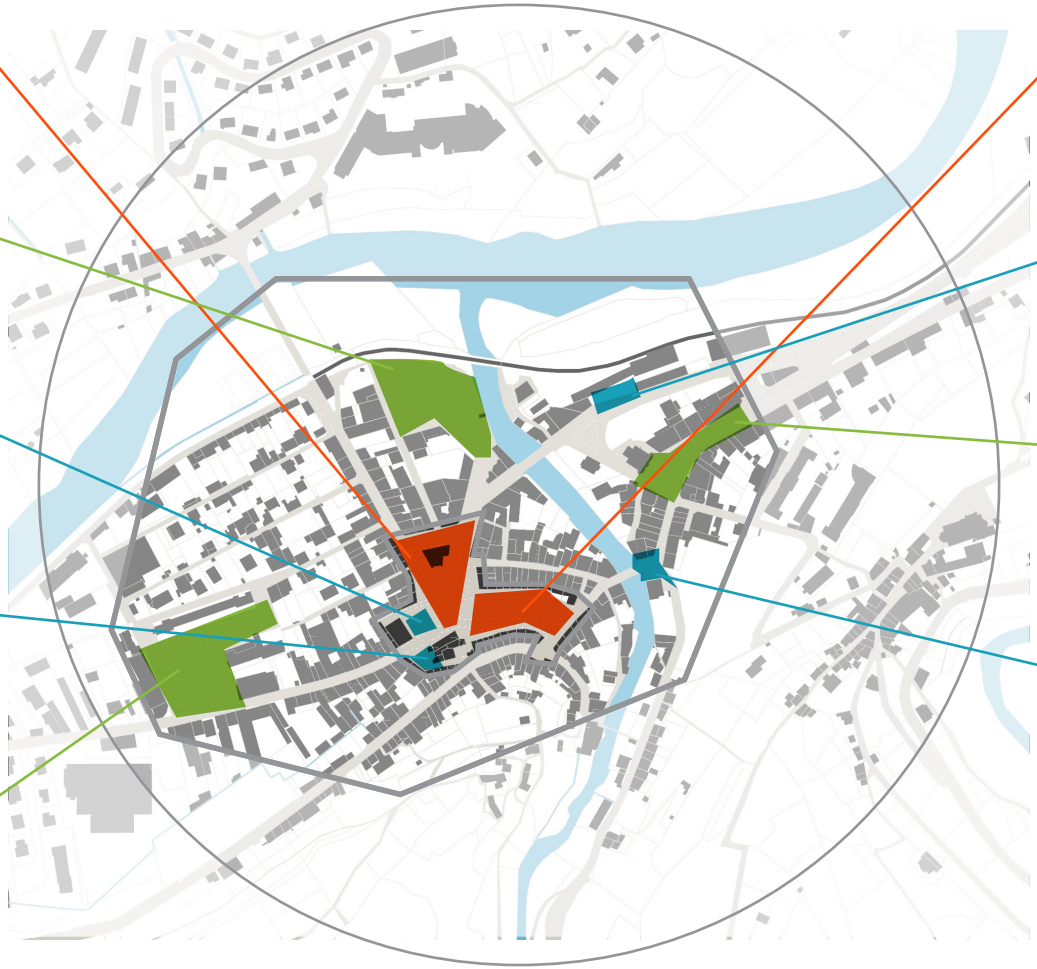

**PLACE SEIGNOBOS**
*place commerçante, place “principale”*
>> DÉSENCOMBRER DE LA VOITURE, METTRE EN VALEUR LES TERRASSES ET LE COMMERCE, LA VIE

**PLACE DE LA GARE**
*nouvelle place d’entrée dans Lamastre*
>> ORGANISER, VALORISER, ORIENTER VERS LE CENTRE-VILLE

**PLACE RAMPON**
*place “de village”, sortie des écoles, place passante*
>> OPTIMISER, SÉCURISER, DONNER UN ASPECT MOINS ROUTIER, METTRE EN VALEUR LE PARVIS DU TEMPLE

**ENTRÉE PARC SEIGNOBOS**
*rotule annonçant l’entrée en centre-ville et accès au parc*
>> VÉGÉTALISER, SIGNALER LE RALENTISSEMENT, SIGNALER LE PARC

# Penser les liens entre les espaces

## Le lien gare / centre-ville

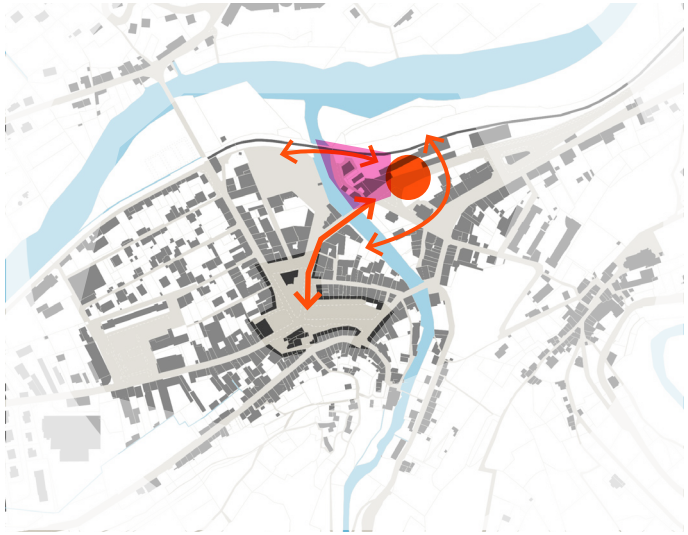

*Quelle image est donnée aux touristes lorsqu'ils sortent de la gare aujourd'hui ?* Des voitures et cars stationnés bouchant la vue, pas d'indications attrayantes donnant envie d'explorer le village...
Par ailleurs, le pôle gare prend une importance nouvelle pour les lamastrois et habitants du pays en terme de services avec l'installation de la M.aison des S.ervices P.ublic, de la comcom, de l'office de tourisme...
Pour les touristes comme pour les locaux, **le lien piéton avec le centre-ville apparait crutial.**
Le cheminement via l'avenue Boissy d'Anglas est donc à améliorer de manière prioritaire : aujourd'hui il faut contourner la pompe à essence, éviter les trottoirs étroits en mauvais état, la "traversée du désert" à l'approche du parking Pradon et le carrefour tout routier...
Les cheminements parrallèles sont aussi à explorer.

## Valoriser le lien avec les hauteurs

Lamastre est marquée par sa topographie. Plusieurs points d'intérêt sont situés sur les hauteurs: le château, le Parc Seignobos... mais aujourd'hui, ils sont peu mis en valeur. Ici s'agit autant de cheminements pour les riverains que pour les touristes explorant Lamastre :
- le passage par le parc pourrait être le trajet d'un pedibus vers l'école;
- l'aménagement de l'entrée du parc permettrait un ralentissement des voitures et camions;
- la place de la République est une place relativement confidentielle, pourrait être revalorisé.

## Animer la trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuitées écologiques terrestres et aquatiques. Le Condoie et le Doux, deux cours d'eau qui ont forgé la forme du bourg, et font l'identité de Lamastre, sont à ce titre de véritables atouts écologiques, mais également pour le cadre de vie, l'attrait touristique...
Aménager des sentiers permettant de les parcourir de plus près est donc un objectif important. Par ailleurs, une passerelle au dessus du Condoie permettrait de relier l'arrière de la gare au parking Pradon.

*NOTA BENE : la parcelle du garage Rugani apparait à plusieurs titres comme un site stratégique à inscrire en Emplacement Réservé au PLU.*

# 2/ 2. Ré-équilibrer le partage des espaces

## QUELLE PART DE L'ESPACE EST AUJOURD'HUI DÉDIÉ À LA VOITURE ?

SURFACE DES DEUX PLACES

SURFACE STATIONNEMENTS
(120 places x 12,5m²)

soit
**17%**

+

SURFACE VOIRIE / CIRCULATION

soit
**37%**

=

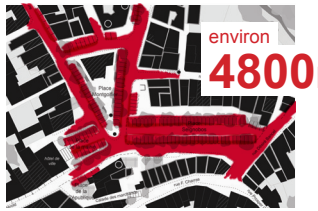


soit
**54%**

donc **plus de la moitié** de la surface totale est dédiée à la voiture!

## Quelle proportion à l'avenir?

## COMBIEN DE STATIONNEMENTS FAUT-IL?

## Théoriquement...

Pour **1**commerce, on compte **1,5** place de stationnement

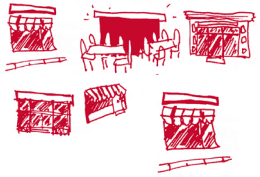

= **60** places

Donc pour les **40** commerces environ qui bordent les deux places, on peut compter **60** places de stationnement

## Alors pour Lamastre...

...entre les **120** places d'aujourd'hui

... Et **60** les places théoriquement suffisantes

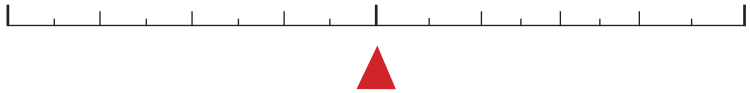

Où place-t-on le curseur ???

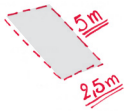


Nota bene:
Chaque place de parking supprimée, ce sont **12,5 m² de gagnés!** (la taille d'une chambre, alors installez-vous !)

La voiture reste et restera le mode de déplacement nécessaire et incontournable sur le pays de Lamastre. Il ne s'agit donc pas de diaboliser ou pénaliser son usage. La circulation et le stationnement sont évidement à préserver, essentiels à la vie et aux commerces, mais leur emprise spatiale peut selon nous être ré-évaluée.

# 2/ 3. Éléments de Cahier des charges pour les places

## Ambiances

**- Des espaces différenciés** :
• un grand espace qui respire type place de village;
• des sous-espaces plus intimes, où l'on peut se réunir à quelques-uns

## Stationnements/ circulations

**- Réduire l'impact visuel de la voiture** dans l'hyper-centre :
• permettre un roulement plus fluide sur les places de stationnement autour des places.
• réduire le nombre de stationnement autour des places centrales.

**- Des stationnements mieux organisés** :
• réorganiser la place Pradon de façon à l'optimiser et offrir plus de stationnements.
• instaurer une zone bleue avec stationnements minutes (15min) , stationnements courts (1h ou 2h) et stationnements résidents.

**- Optimiser le plan de circulation** autour des deux places :
• stopper l'effet « rond point » autour de la place Montgolfier
• optimiser l'allée Seignobos (doublons de circulation)
• inciter par la signalétique à stationner place Pradon

## Végétation

**- Conserver les arbres**, et l'ombrage de la place.
*Pour anticiper l'éventualité d'une épidémie de chancre coloré ( c'est un champignon le Ceratocystis platani) qui amènerait à voir disparaitre tout les platanes d'un coup, la commune pourrait envisager de planter dés à présent d'autres espèces d'arbres, soit en remplaçant certain platanes par d'autres, soit en plantant d'autres essences entre les platanes.*

**- Apporter une strate végétale intermédiaire** :
• planter en pleine terre pour améliorer la perméabilité des sols et le confort d'été.
• plantations de vivaces et d'espèces résistantes à la sécheresse.
• en cas de conservation des haies de troène, il faudrait les diversifier.

**- Pied de façade** :
• donner la possibilité de planter en pied de façade

## Usages

**- S'installer, se rencontrer** :
• s'asseoir, s'allonger
• des tables de pique-nique à des endroits stratégiques (abords de la gare, places, bord du Condroie)
• espace pour les jeunes

**- Jouer** :
• pétanque,
• coin pour les joueurs de cartes
• jeu pour enfants
• mobilier ludique

*Ces places doivent être favorables à la flânerie, à la promenade, autant dans l'optique de renforcer l'attrait touristique que l'attrait commercial.*

## Liste des envies exprimées pour les places

Inventer de nouveaux usages pour le plaisir d'être à Lamastre...
Voici la liste exhaustive de tous les besoins / envies recensées :

- des jeux d'enfants
- des espaces jardinés
- un espace ados
- du mobilier ludique
- une agora
- un espace de pétanque et tables pour aux cartes
- une ombrière
- une halle de marché
- une halle couverte
- des tables de pique-nique
- des bancs
- un kiosque à musique
- un espace de compost

# 3/ Hypothèses et esquisses pour les places et les gradins brutes retranscrites

**1. TROIS options pour les gradins**
**2. DEUX modifications de circulations**
**3. TROIS esquisses pour les places**

Cette semaine avait vocation à **interpeller,** faire **changer les regards, analyser** ce qui marche et devrait être changé…. Il ne s'agissait pas de proposer un schéma figé, mais d'**illustrer les possibles pour susciter l'envie et le débat.**

Nous avons élaboré nos propositions autour de **DEUX modifications de circulations** majeures pour résoudre des incohérences de l'aménagement urbain et **TROIS options pour les gradins**. Ces hypothèses sont illustrées dans les pages suivantes sous la forme de *Fiches esquisses*.

Pendant deux jours de la fin de la semaine de résidence, nous avons noté toutes les réflexions, remarques, propositions pour que chaque Fiches-esquisse présentée ici se fasse l'écho de l'opinion des lamastrois. Dans ces fiches, les paragraphes "**Les PLUS**" et "**Les MOINS**" **retranscrivent les avis (parfois condratictoires) des lamastrois.**

**Ces esquisses schématiques ont été produites durant la semaine, "à chaud"**

Elles ont pour but de **faire réfléchir chacun** sur ses propres usages et besoins, et imaginer une place de Lamastre autrement et meilleure.

Il s'agit bien de propositions pour construire **une vision d'avenir,** c'est le début d'une réflexion d'ensemble.

# 3/ 1. TROIS options pour les gradins

Les gradins actuels cristalisent de nombreux griefs, en particulier esthétiques et d'insertion paysagère et patrimoniale. Si de nombreuses personnes nous ont fait part de leur désir de les voir disparaitre, **nous nous sommes attachés à montrer que diverses pistes d'amélioration existent** pour n'en exlure aucune à priori. Voici les trois options envisagées, chacune devrant être chiffrée pour faire un choix en connaissance de cause.

OPTION 1 :
**DE NOUVEAUX USAGES**

- Un lieu d'exposition d'artisanat l'art et savoir-faire locaux
- Un foyer pour les jeunes
- Une salle hors-sac
- Une maison des associations intercommunale

OPTION 2 :
**UNE HALLE COUVERTE**

- **Une lieu dédié à l'itinérance :** départs de rando, plans et cartes, point relais vélos, tables pique-nique...
- **Une halle couverte :** pétanque, bancs ...
- **Une halle de marché**

OPTION 3:
**DÉMOLITION**

- Des gradins escamotables à la place
- Une nouvelle halle de marché plus centrale

DANS TOUS LES CAS :
**EMBELLIR**

- Végétaliser, planter partout
- Une cascade sur les gradins
- Un mur végétal
- Faire une fresque
- Ouvrir le parapet pour garde corps ajouré
- Nettoyer de la pollution qui norcit

*Fiche esquisse / production brute de la semaine*

## OPTION 1 : DE NOUVEAUX USAGES - RÉHABILITATION

Illustration de deux options de réhabilitation pour le local sous les gradins. Il s'agit de propositions issues de la mairie ou des usagers venus donner leur avis.

**Une salle à disposition des associations de l'intercommunalité.**
Cela répond à **un besoin récurrent exprimé** par les habitants et usagers de la place, car les nombreuses associations du territoires manquent de locaux centraux et à disposition, notamment pour des évènements ou réunions rassemblant plus de vingt personnes. On pourrait, dans cette option, envisager une activation de la place Montgolfier en lien avec toutes les activités associatives, le local servirait aussi d'abris lors des manifestations pluvieuses (plus besoins de monter et démonter les barnums).

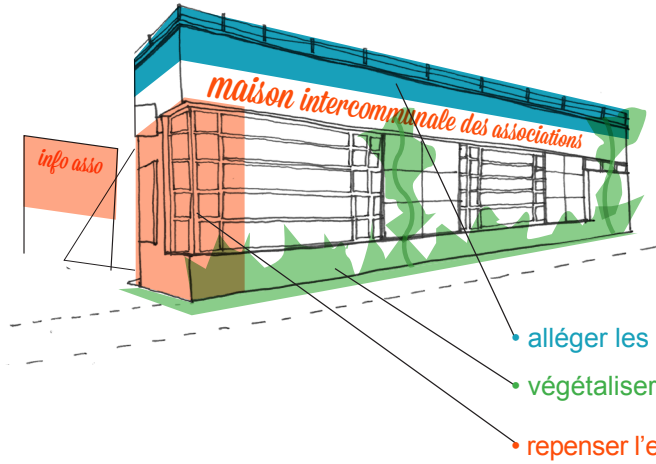


*Un système de gestion partagée pourrait être envisagé de sorte que cela représente peu de gestion pour la commune propriétaire (une association référente qui gère la salle, un agenda partagé en ligne pour son utilisation...)*

**OU Un local d'exposition de l'artisanat et des savoir faire.**
Une proposition de la collectivité, qui reccueille plutôt un avis favorable, bien que certains réprouvent que cela mobilise un local très central pour les touristes plutôt que pour les habitants.
Cette propositition nécessite de construire **un projet culturel assez riche et solide pour alimenter des expositions renouvellées**. Le point délicat de ce type de projet étant d'en faire un lieu vivant, qui ne devienne pas vite désuet.

**Mise en oeuvre : horizon 2 ans.**
**1.** Etude de programmation pour définir clairement les besoins et le cahier des charges du bâtiment, avec un bureau d'étude spécilisé, reprennant les conclusions du groupe de travail de la mairie et les avis des usagers.
**2.** Selectionner un architecte dans le cadre d'un appel d'offre.
**3.** Etudes architecturales + travaux = 1 an environ.

## OPTION 2 : UNE HALLE COUVERTE - TRANSFORMATION

Illustration de l'option de transformation des gradins en une halle ouverte et couverte. **Ce projet de tranformation sera un sujet architectural délicat**, car il s'agira de s'intégrer à la fois au paysage patrimonial de Lamastre et de dialoguer avec ce bâtiment "ovni" des gradins, respectant ce qu'il est, et donc son architecture brutaliste et post-moderne.

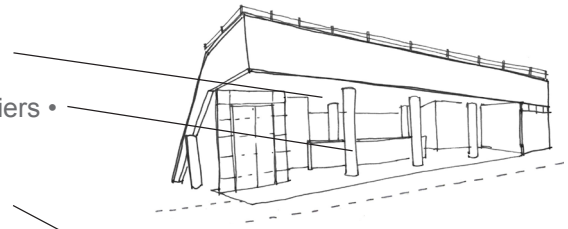


L'extension de la toiture au Nord (coté FixAuto) permet de proposer une halle aux dimensions classiques (6m de large), qui puisse accueillir différents usages.

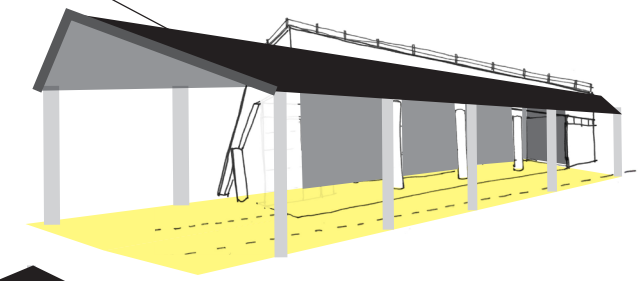

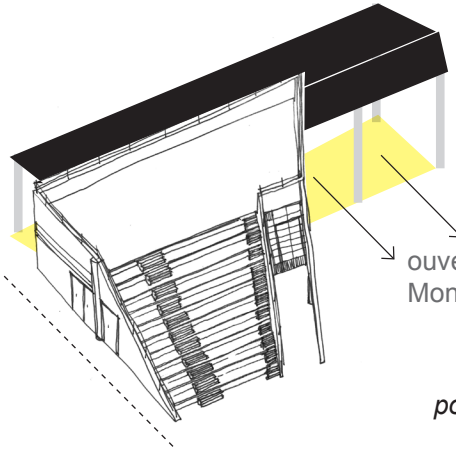


L'extension de la toiture à l'Est (coté rue du Savel) est **essentielle pour raccrocher la halle à la place Montgolfier** bien qu'elle lui tourne le dos à cause des gradins.

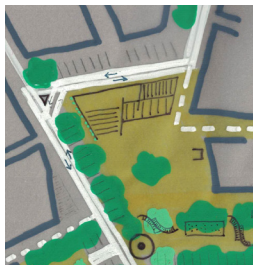

*Exemple en plan de l'extension de la halle pour s'ouvrir sur la place Montgolfier au Sud.*

**Mise en oeuvre : horizon lié à l'aménagement de la place**
**1.** Programme compris dans le projet global d'aménagement des places : programmation spécifique à définir.
**2.** Selectionner un urbaniste maître d'oeuvre dans le cadre d'un appel d'offre.
**3.** Etudes architecturales + travaux = 2 ans environ.

Fiche esquisse / production brute de la semaine

## OPTION 3: DÉMOLITION

Illustration rapide de la démolition des gradins.

Nous avons commencé les échanges de la semaine de résidence sur l'idée de conserver les gradins, ce que souhaite la maire. Face à la grande majorité des usagers souhaitant les voir démolis, nous avons intégré la démolition parmis les options à envisager.
Néanmoins, nous avons un temps expérimenté l'argumentation POUR conserver les gradins, et nous pensons que la démolition des gradins, si elle semble être une solution facile et consensuelle soulève des questions importantes: *Démolir ce que l'on a déjà pour faire quoi ? Que faire de l'espace laissé ? Comment gérer l'ouverture de la place sur FixAuto ?*

**Mise en oeuvre : horizon lié à l'aménagement de la place**
Programme compris dans le projet global d'aménagement des places : programmation spécifique à définir.

## DANS TOUS LES CAS : EMBELLIR LES GRADINS

Illustration des diverses pistes envisagées pour améliorer et embellir les gradins actuels :

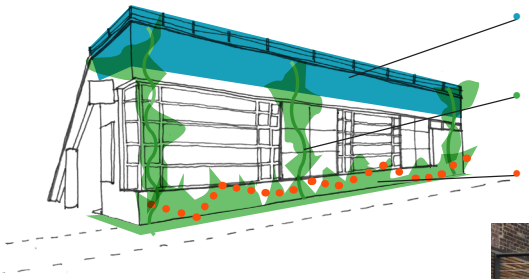

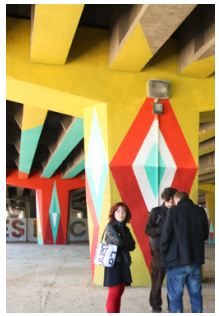

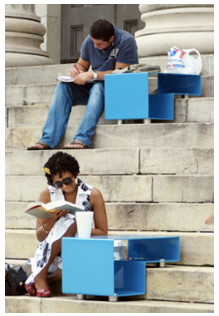

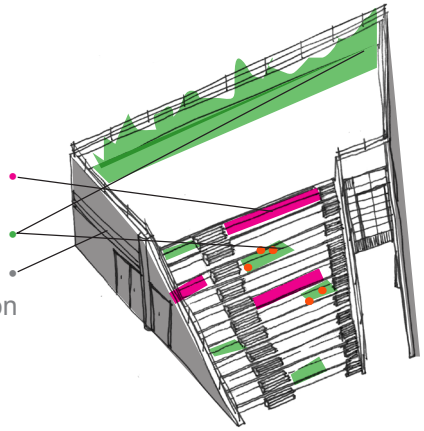


**Mise en oeuvre : améliorations concrètes dès 2018**

- Un budget peut rapidement être débloqué pour planter en régie le pied des façades et faire nettoyer la pollution des façades.
- Un court chantier participatif peut être l'occasion de construire un mobilier convivial sur les marches
- Un concours d'idée peut être lancé pour que chacun puisse donner des idées d'embellissement des gradins.

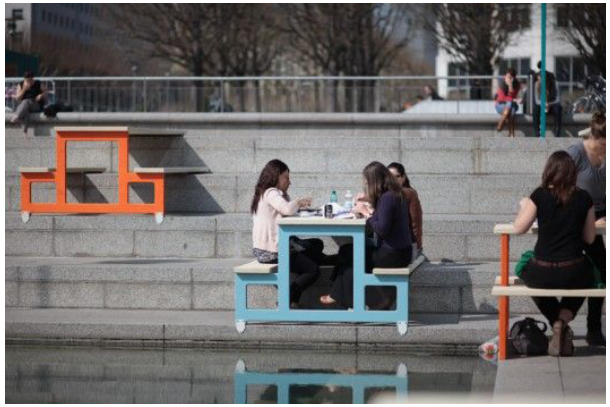

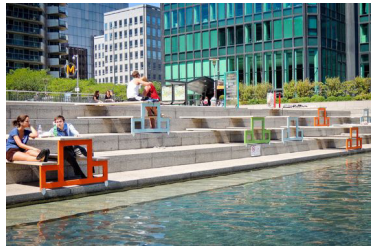

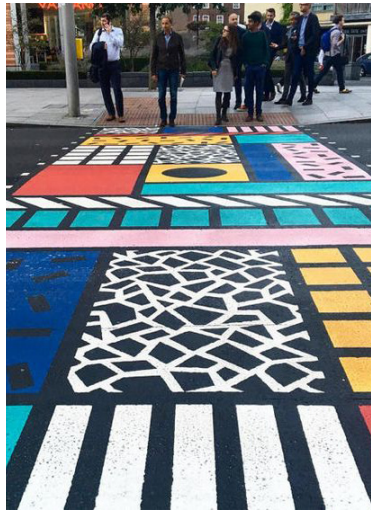

# TROIS temporalités de projets

en bleu clair ce qui est déjà fait
en bleu foncé ce qui peut être engagé par la collectivité
en violet la coordination avec l'aménagement des places

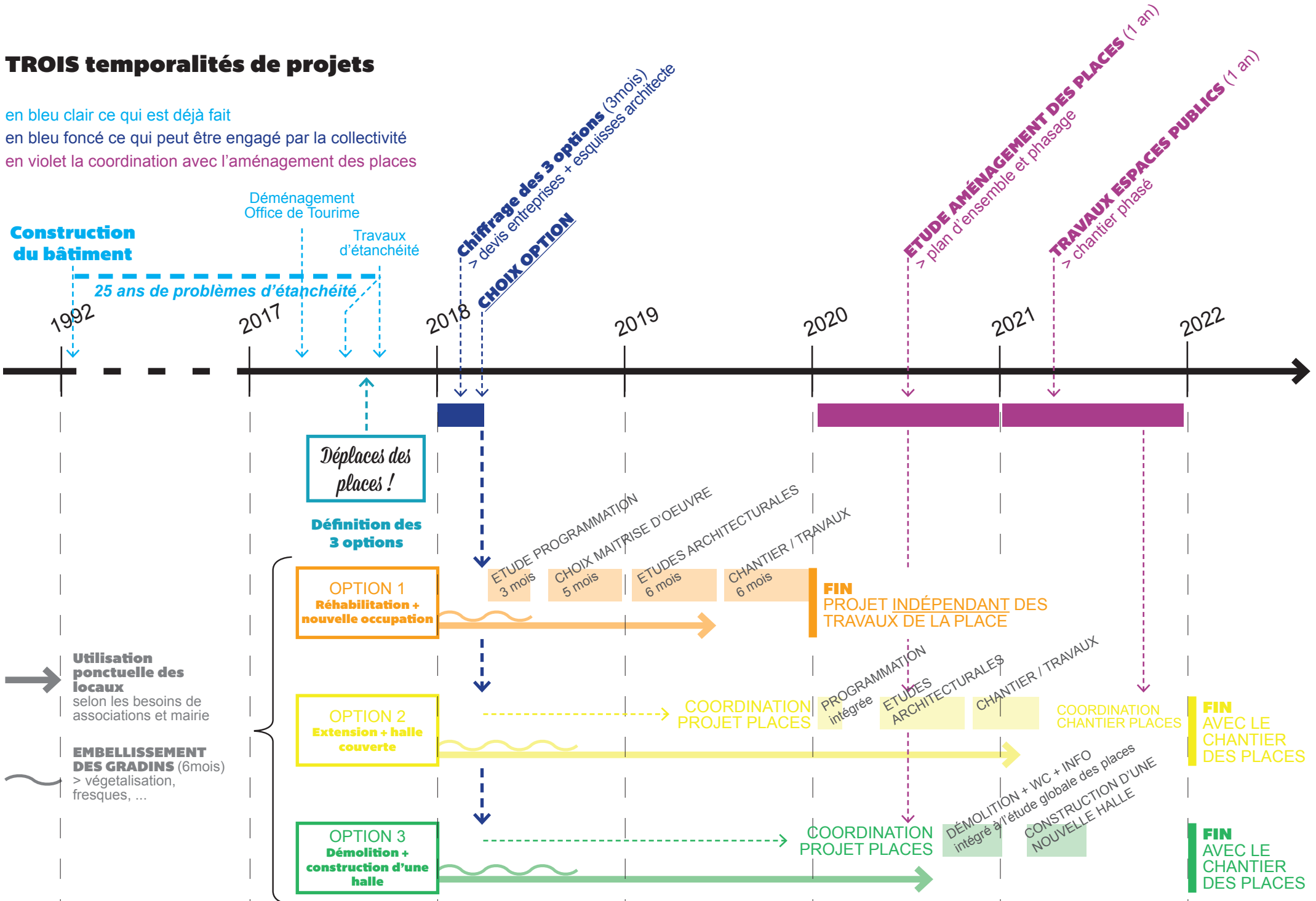

# 3/ 2. DEUX modifications de circulations

Le plan de circulation actuel nous a interpellé à deux titres :
**1 L'effet rond-point de la place Montgolfier :** avec la circulation en sens unique tournant tout autour de la place, il ne s'agit plus d'une place, mais bien d'une forme de rond-point, ou plutôt de "triangle-point". Un rond-point ne peut être une place vivante, cette typologie explique l'isolement et le peu d'appropriation de cette place.
**2 Le doublon des voies de la place Seignobos :** cette place tout en longueur est traversée par deux fois par des voies routières parrallèles. Ce doublon de voies est consommateur d'un espace précieux qui pourrait être attribué aux piétons.

LES INCOHÉRENCES DE CIRCULATION

**ANNULER L'EFFET ROND-POINT**
en faisant passer une voie double sens d'un coté ou de l'autre de la place actuelle

**SUPPRIMER LE DOUBLON DES VOIES**
en mutualisant la voie de circulation et la voie d'accès aux stationnements

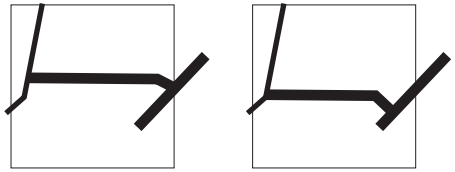

# Seignobos actuel : doublon des voies

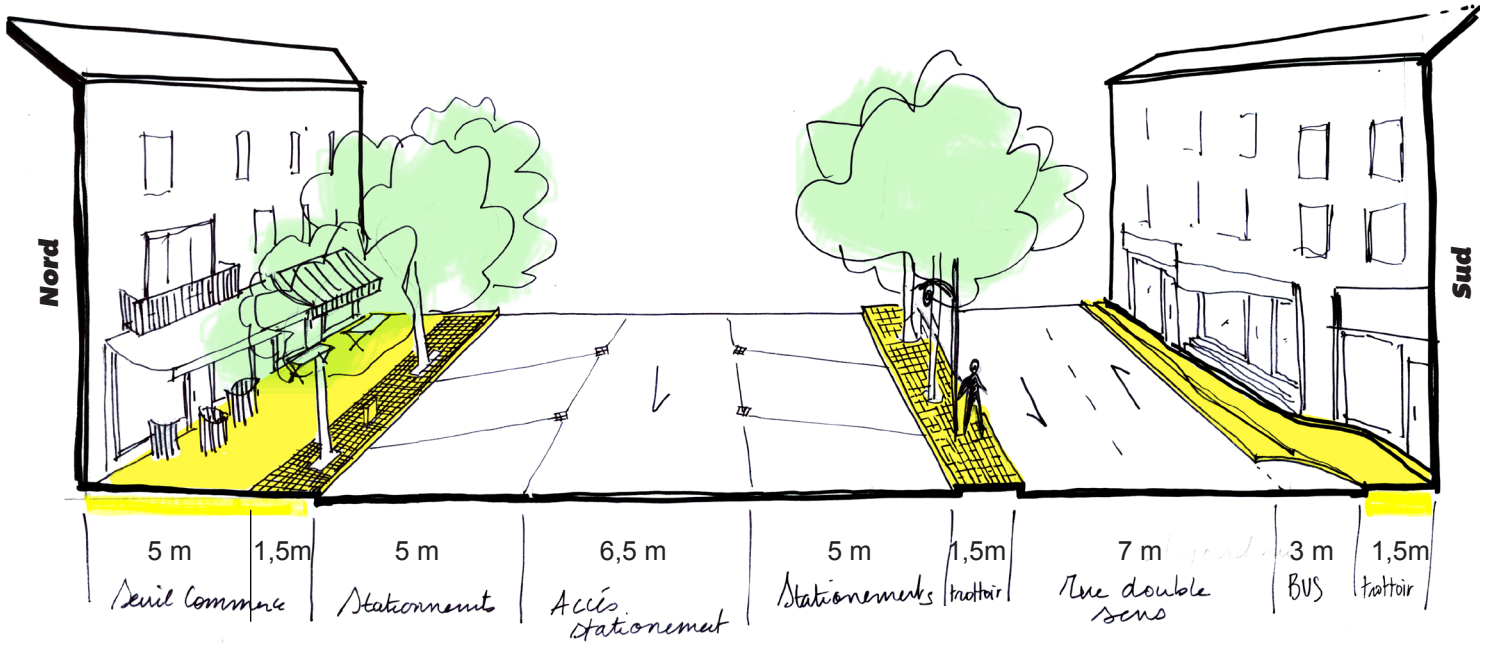


***La place Seignobos est-elle une « place » ?*** C'est de fait une bande de 38m de large par 85m de long, aménagée tout en longueur.

**Sur la coupe-perspective ci-dessus, on voit :** à gauche le trottoir Nord (5m – trottoir de la librairie, pharmacie….), puis un alignement d'arbre (1,5m pavé) des stationnement en épis (5m); une voie de circulation d'accès aux stationnement (6,5m – en sens unique); RE des stationnements (5m); RE l'alignement d'arbre (1,5m pavé) ; RE une circulation (7m - voie de circulation principale double sens); enfin le trottoir Sud (4,5m – encombré, avec marches, arrêt de bus…).

**Parking : 70 places**
**66 % consacré à la voiture / 34 % consacré aux piétons**

**Principes d'amélioration :**
Mutualiser la voie de circulation et la voie d'accès aux stationnements.

## *L'avis des Lamastrois*

### Les PLUS

- l'espace de parking en épis (17m50 de large par 80m de long) est facilement consacré au marché du samedi
- les deux alignements d'arbres qui approtent une ombre salutaire

### Les MOINS

- le doublon des circulations
- le sens unique dans l'allée de parking contre-intuitif : on n'ose pas passer entre les deux terrasses d'un coté, on ne voit pas bien le sens interdit du coté fontaine
- trottoirs Sud très encombrés, en dévers, marches, arrêt de bus, …

# Seignobos 1 : passage voie au Sud

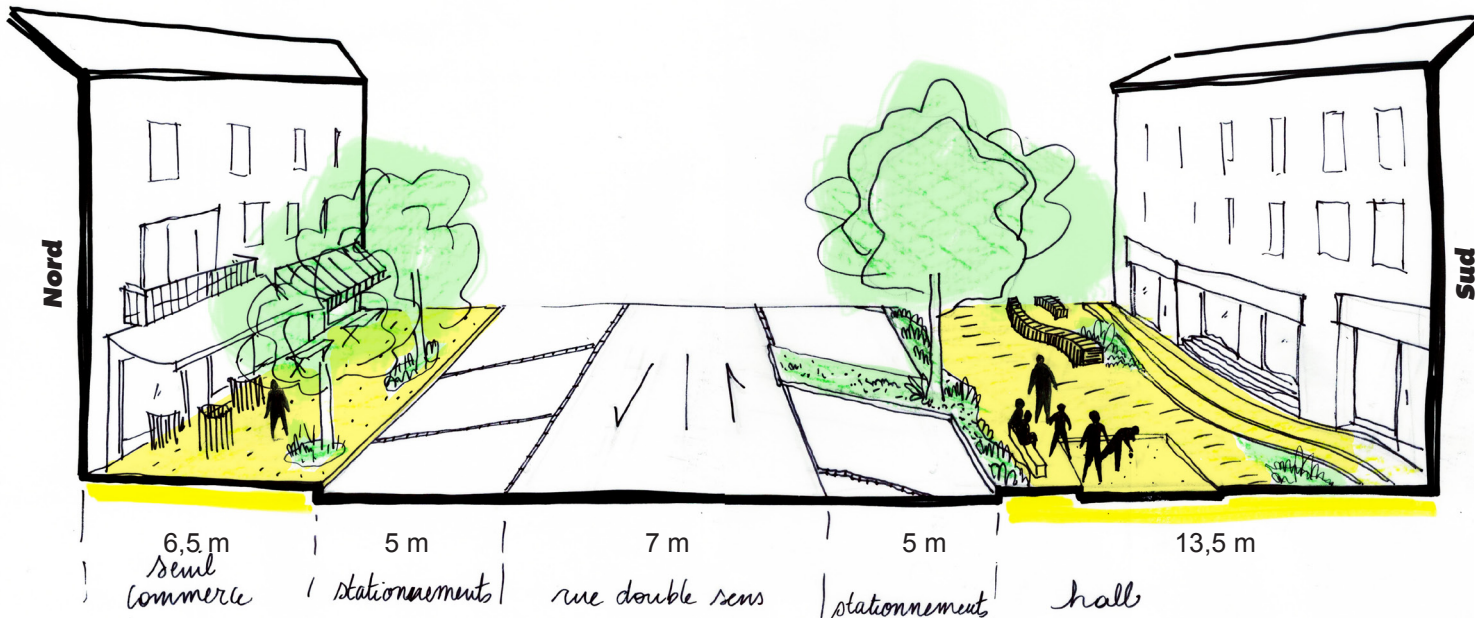

**L'idée** : consacrer l'espace de l'allée de parking aux circulations. Il faut légèrement élargir la voie et décaler les parkings au Sud (le nez des voitures entre les arbres).
**Sur la coupe-perspective ci-dessus, on voit** : le trottoir actuel au Nord (5m) ; alignements d'arbres (1,5m); stationnement à 90° (5m); double sens (élargit à 7m) ; RE stationnement à 90° (5m); un grand trottoir au Sud (13,5m).

**Parking : 60 places**
**45 % consacré à la voiture / 55 % consacré aux piétons**

• Le carrefour Seignobos / Désiré Bancel est recalibré pour un vrai croisement à 90°, permettant les manœuvre des éventuels camions, et surtout pour une meilleure visibilité en étant plus centré et en recul par rapport au bâtiment.
• Le marché du samedi : décalage sur le trottoir Sud ? ou place Montgolfier ?
• Déplacement de la terrasse de l'Arm's Park sur trottoir sud > à négocier
• Possibilité d'aménager les grands trottoirs au Sud pour une allée multi-fonction (bancs, plantations, pétanque, …)

## *L'avis des Lamastrois*

### Les PLUS

- c'est cohérent de concentrer les circulations voitures au milieu
-un angle de giration plus évident lorsqu'on arrive de la rue Propser Duroux
- donc pas de démolition du bâtiment historique des Taxi Charrel
- bien pour les commerces, en particulier mise en valeur des commerces au Sud
- sens unique supprimé
- c'est calme des deux cotés
- un mail multifonctionnel

### Les MOINS

- terrasses coté Désiré Bancel moins préservées de la circulation
- décalage de la terrasse de l'Arm's Park
- marché du samedi à déplacer
- les commerçant Sud y gagnent par rapport aux autres

*" C'est bien de donner un peu aux commerçants au Sud "*

# Seignobos 2 : passage voie au Nord

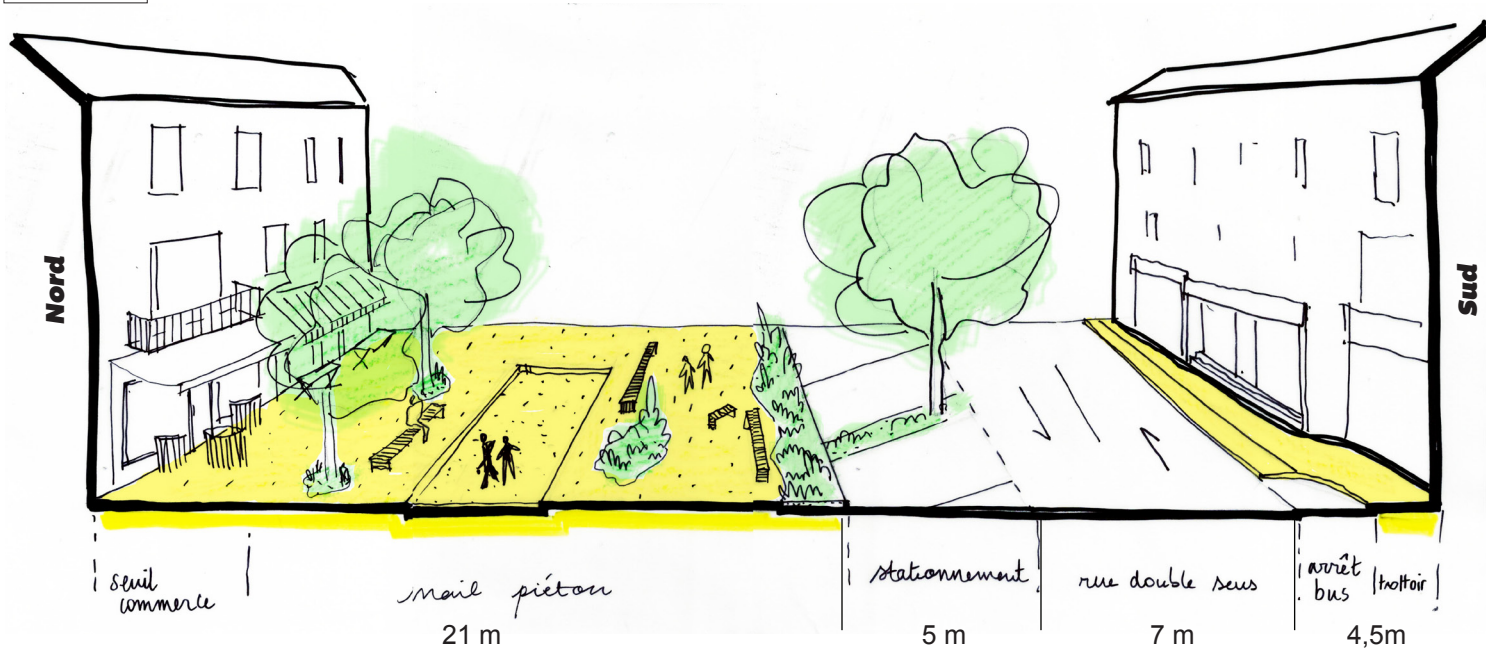

**L'idée** : conserver les circulations sur la voie à double sens actuelle, et accéder aux stationnements par le côté voie (sud).

**Sur la coupe-perspective ci-dessus, on voit :** à droite (au Sud) le trottoir reste de dimensions semblables (4,5m env, amélioration de la continuité du sol, des marches, déplacement de l'arrêt de bus…) ; la voie double sens reste également identique (7m) ; des stationnements à 90° sont glissés entre les arbres (5m) ; tout l'espace actuel dévolu à la voie sens unique + stationnement en épis nord + trottoir nord devient une grande allée bordée d'arbres où de nombreux usages peuvent être envisagés (bancs, tables, pétanque, jeux, plantations…).

**Parking : 30 places**
**30 % consacré à la voiture / 70 % consacré aux piétons**

• Cette grande allée devient une sorte de grande « Rambla » (toute proportion gardée et la mer en moins) allant de Désiré Bancel à l'Hôtel de ville.

*L'avis des Lamastrois*

**Les PLUS**
- il n'y a plus de sens interdit
- le soleil est de ce côté
- un mail multi-fonction très large
- le marché s'il est sur la « rambla » ne gêne pas la circulation

*"J'aime bien celui-là, on s'y voit déjà"*

**Les MOINS**
- parking-minute trop loin pour la pharmacie et le cabinet de vétérinaire
- le maintien du marché samedi contraint l'aménagement du mail (ou déplacement du marché sur Montgolfier?)
- inéquité entre les commerces, ceux au Nord sont vraiment privilégiés

# Seignobos 3 Passage Voitures au Centre

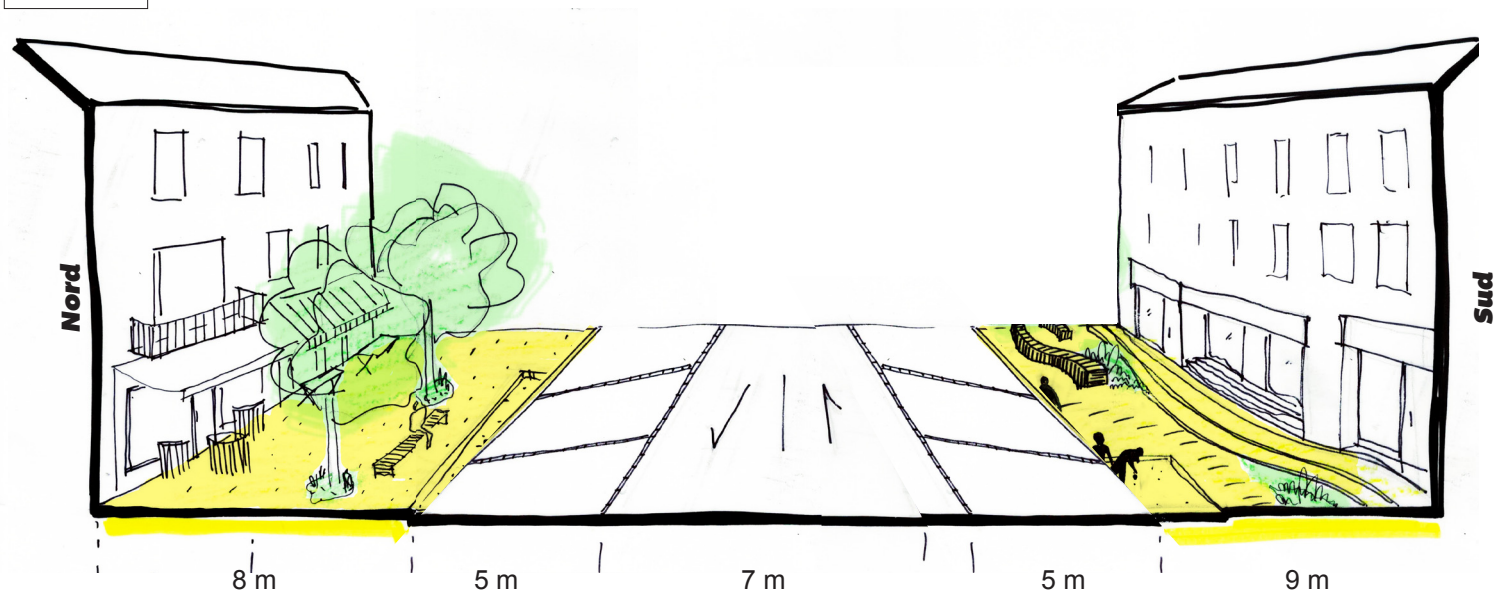

**L'idée** : centrer une voie double sens avec stationnement de part et d'autre et des trottoirs équitables de part et d'autre.

Nous n'avions pas dessiné cette proposition car le fait de supprimer une rangée d'arbres nous semblait rédibitoire. Néanmoins, certains lamastrois l'ayant suggéré, voici cette 3e hypothèse bricolée.

*"Comme ça, c'est plus juste pour les commerces"*

# Montgolfier actuel : effet rond-point

***La place Montgolfier est-elle une « place » ?***
Pour nous, regard extérieur, c'est un rond-point (ou un triangle-point?) ou du moins elle fonctionne comme tel avec ses trois sens uniques qui en font le tour. Une place doit être rattachée à un bâtiment, c'est une horizontale et une verticale (façade) associées. Aujourd'hui, la place Montgolfier est un îlot.

**Sur la coupe-perspective ci-dessus, on voit :** de gauche (Ouest) à droite, le trottoir du bar de l'hôtel de ville (5m); la voie sens unique (6m); le stationnement en épis (5m); la haie et l'alignement d'arbres (1m) ; la place (avec ses bancs et au fond les gradins - 0 à 30m) ; puis RE la haie et l'alignement d'arbres (1m) ; RE le stationnement en épis (dans le mauvais sens - 5m) ; RE la voie sens unique (6m) ; et enfin le trottoir au droit de la boucherie (très large - 10m) et l'entrée de la rue du Savel.

**Parking : 30 places**
**47 % consacré à la voiture / 53 % consacré aux piétons**

**Principes d'amélioration :**
Rassembler les voies de circulations en double sens d'un coté ou l'autre du « triangle-point »

*L'avis des Lamastrois*

**Les PLUS**
- un espace sur la place "ilot" à l'abris du tumulte de la circulations
- l'ombre des arbres
- les gradins ?

**Les MOINS**
- un îlot isolé, juste traversé
- rue du Savel peu avenante avec sa barrière
- les gradins ?

*Fiche esquisse / production brute de la semaine*

# Montgolfier 1 : passage voie à l'Ouest

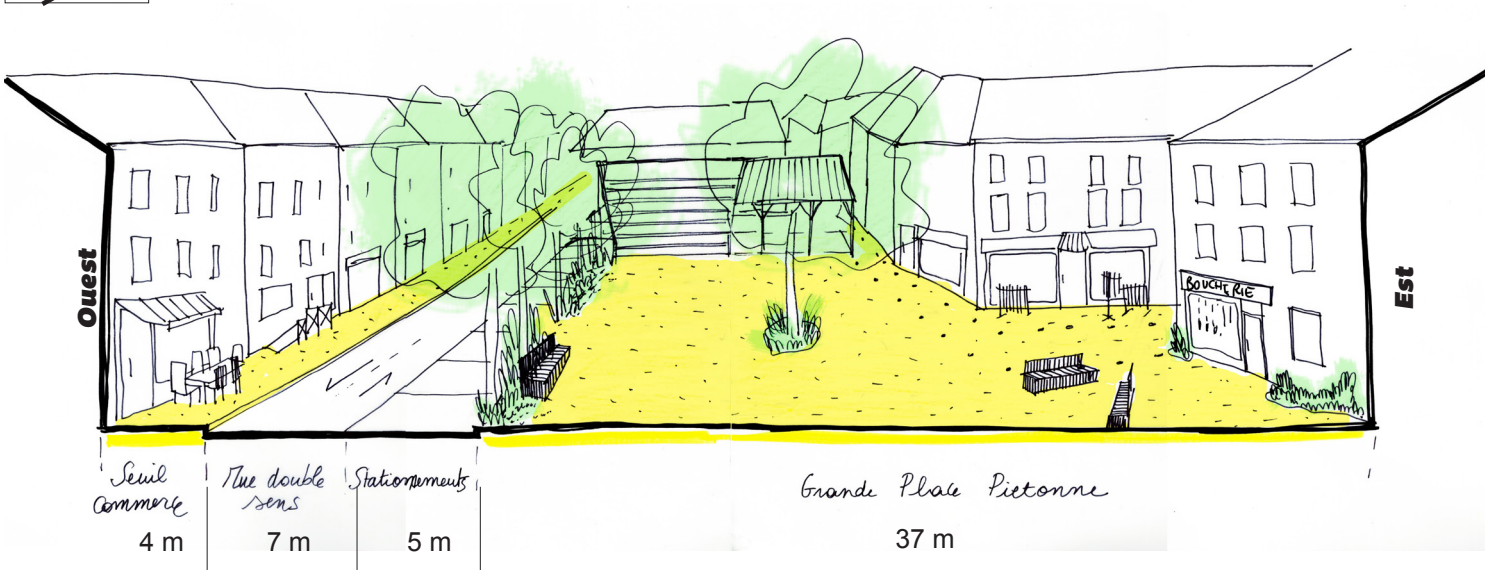

**L'idée** : regrouper les circulations sur la voie Ouest, conserver l'alignement de parking de ce coté-ci, et par là-même de libérer une grande place coté Savel / boucherie / mercerie.

**Parking : 17 places**
**33 % consacré à la voiture / 77 % consacré aux piétons**

• Grande place multi-fonction où peuvent se dérouler les manifestations (concerts, forums, …)
• Le double sens est instauré devant NordAuto, puis à gauche en descendant vers la mairie.
• Le sens unique rue Olivier de Serre est préservé.

*L'avis des Lamastrois*

**Les PLUS**
- continuité d'une façade commerciale à l'autre
- mise en valeur de la rue du Savel piétonne
- lien avec Seignobos
- les virages limitent naturellement les vitesses

**Les MOINS**
- la terrasse du bar de l'hôtel de ville reste une contrainte
- cela oblige à un S de circulation (comme aujourd'hui)
- il faut déplacer le trajet des cars et bus au préalable

*"Cela dégage un bel espace pour accueillir le marché!"*

# Montgolfier 2 : passage voie à l'Est

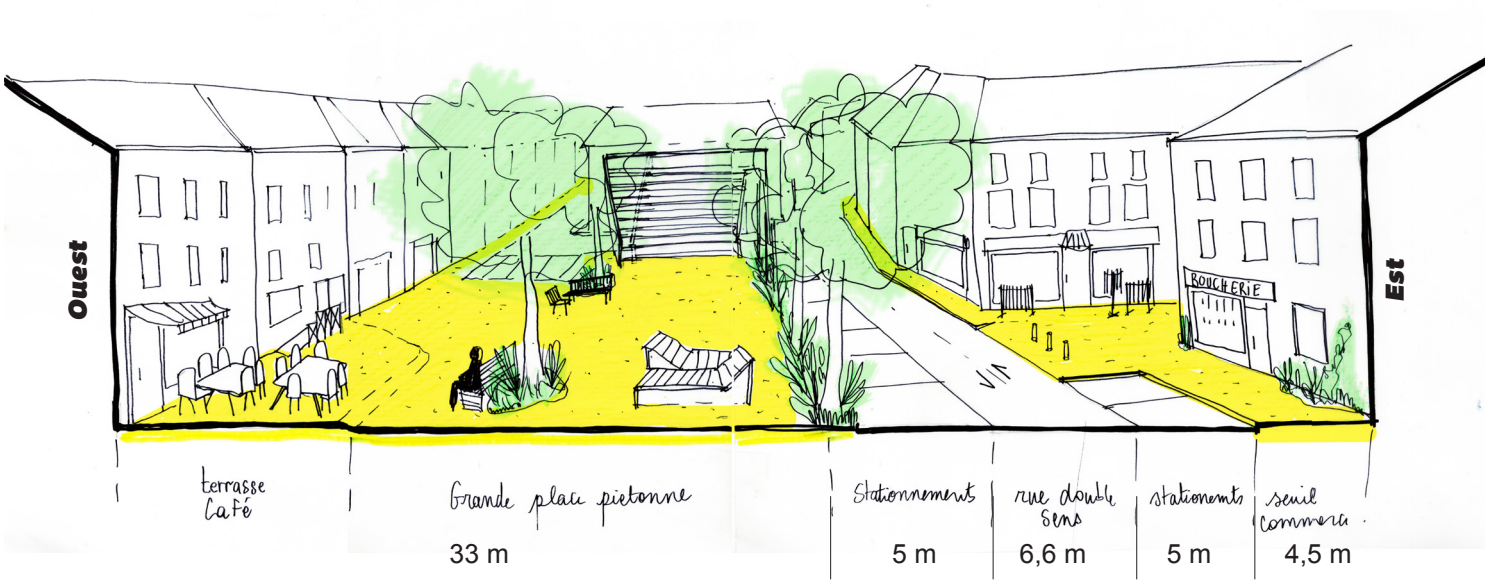

**L'idée** : regrouper les circulations sur la voie Est, conserver l'alignement de parking de ce coté-ci, et par là-même libérer une grande place côté fleuriste/bar de l'hôtel de ville, jusqu'au parvis de l'hôtel de ville.

**Parking : 22 places**
**24 % consacré à la voiture / 76 % consacré aux piétons**

• Grande place multi-fonction où peuvent se dérouler les manifestations (concerts, forums, …)

## L'avis des Lamastrois

**Les PLUS**
- place ensoleillée
- terrasse de café tranquille à l'écart de la circulation
- bien pour le marché de Noël et tous les événements
- contribue à une ambiance village
- c'est plus convivial
- dépose minute pour la boulangerie / proxy
- plus de zigzag des bus (sauf celui de Nozière)
- accès rue du Savel mis en valeur
- mise en valeur du local de l'ex Leaderprice, qui pourrait alors être mieux repris ?

**Les MOINS**
- il faudra être vigilant aux sur-vitesses depuis la route de Tournon

*"Ca parait plus logique de se mettre du coté du soleil!"*

# Montgolfier 3 : zone de rencontre à l'Est

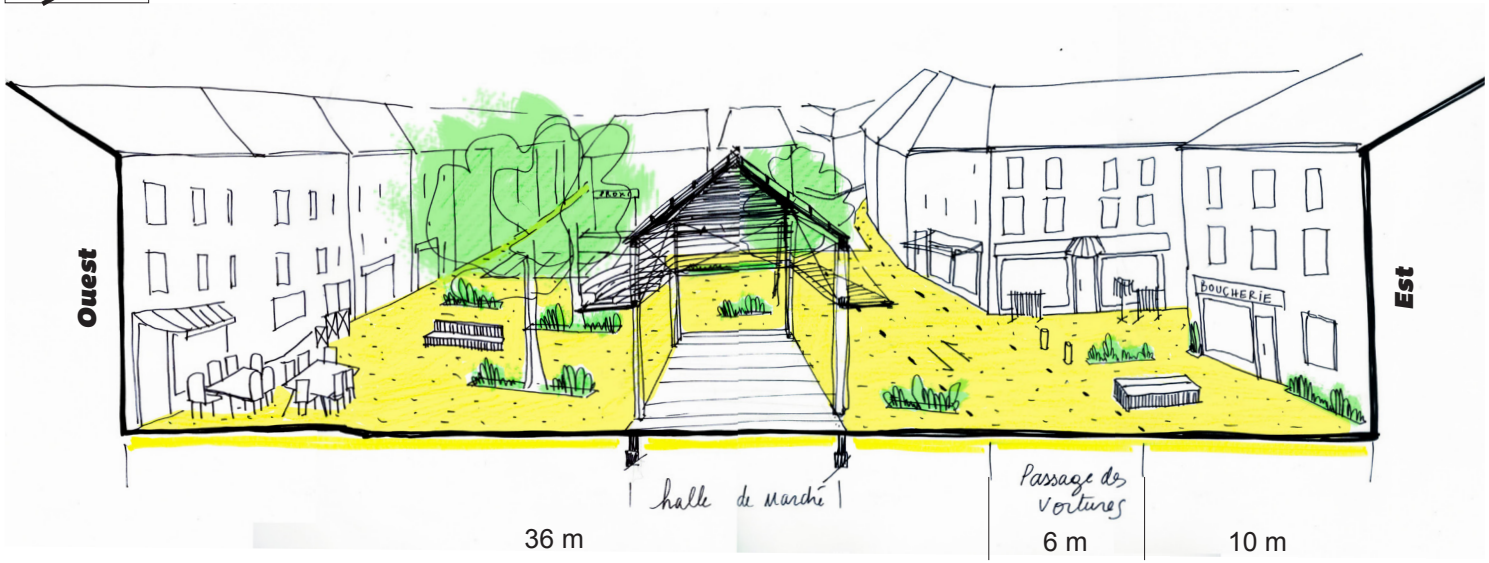

**L'idée** : regrouper les circulations sur la voie Est en instaurant une « zone de rencontre » et donc la continuité et la priorité aux piétons sur toute la traversée de la place. Cela génère une très grande place unitaire d'une façade à l'autre et instaure un vis-à-vis commercial.

**Parking : 5 places**
**13 % consacré à la voiture / 87 % consacré aux piétons**

• Cette option supprime tous les parkings sur cette partie de la place (32), elle ne peut donc s'associer qu'avec une option maintenant du parking sur Seignobos.
• On maintient le passage en sens unique devant FixAuto puis Olivier de Serre.

## L'avis des Lamastrois

**Les PLUS**
- continuité d'une façade commerciale à l'autre
- mise en valeur de la rue du Savel piétonne
- c'est la plus grande place possible
- cela limite naturellement les vitesses car passage sur espace pavé / piéton
- prend le parti du piéton

**Les MOINS**
- réduit plus fortement le nombre de parking

*"Là, c'est vraiment une place piétonne"*

# 3/ 3. TROIS esquisses pour les places

**Ces esquisses schématiques ont été produites durant la semaine, “à chaud”**

Elles ont pour but de **faire réfléchir chacun** sur ses propres usages et besoins, et imaginer une place de Lamastre autrement et meilleure.

Il s’agit bien de propositions pour construire **une vision d’avenir,** c’est le début d’une réflexion d’ensemble.

*“Quel que soit ce qui sera fait, ce sera mieux qu’ aujourd’hui!”*

**CINQ** CHANGEMENTS DE CIRCULATION

ANNULER L’EFFET ROND-POINT

SUPPRIMER LE DOUBLON DES VOIES

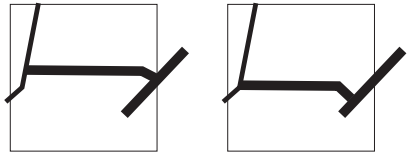

**SIX** COMBINAISONS POSSIBLES
pour la réorganisation des circulations de la place

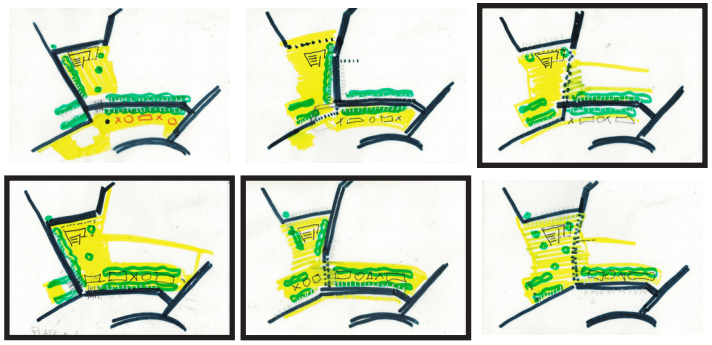

**TROIS** ESQUISSES ILLUSTRÉES
associant changement de circulation et options différentes pour les gradins

**La très grande place en L**

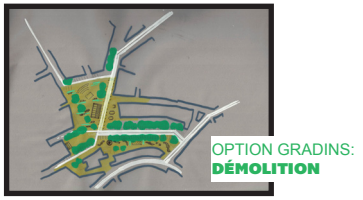


**La grande place et l’allée sud**

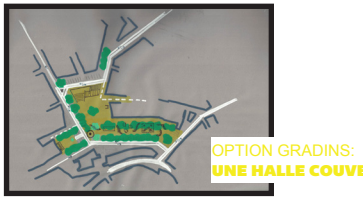


**La place et le grand mail**

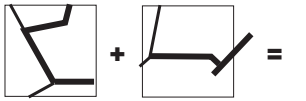

# La très grande place en L

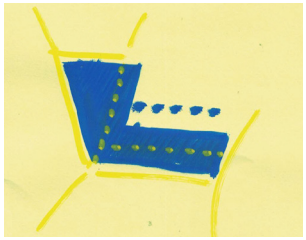

Dans cette proposition, on associe le passage de la voie double sens à l'Ouest de Montgolfier et le passage de la voie double sens au Sud de Seignobos. Cela génère **un très grand espace piéton unitaire**, qui rassemble Montgolfier et Seignobos en un seul grand espace central pour Lamastre.

**Seignobos** devient un grand mail piéton, une sorte de "ramblas" allant de Désiré Bancel (l'Arm's Park) au parvis de l'Hôtel de ville.
**Montgolfier** est agrandie et les possibilités d'animation et d'événements sont démultipliées.
**Le parvis de la mairie** passe pour moitié piéton pour ménager un espace qualitatif aux pied des marches.
**Les places de parking** sont estimées à 65 places pour cette proposition (contre 120 actuellement)
**Le marché** peut s'organiser sur ce grand espace, mardi comme samedi.

*Dans cette hypothèse, **les gradins** deviennent une halle ouverte qui l'allonge vers l'Est pour s'ouvrir sur la place.*

## L'avis des Lamastrois

**Les PLUS**
- Grande continuité piétonne à l'écart de la voiture
- le mail avec la fontaine dans l'axe
- la très grande place x2
- coté ensoleillé
- c'est bien pour la rue piétonne
- c'est mon préféré !

**Les MOINS**
- Faire attention au marché, ce doit être une contrainte pour le mail
- dangereux le passage des voitures proche terrasse
- problème accès voiture Seignobos
- Attention carrefour rue F Herold (pensez à la sortie de Trigano)
- ça fait un S pour la circulation, trop complexe

**Références, ambiances**

*espace piéton clarifié*

*un grand mail multi-fonction*

*un espace unitaire marquant*

*un espace unitaire marquant*

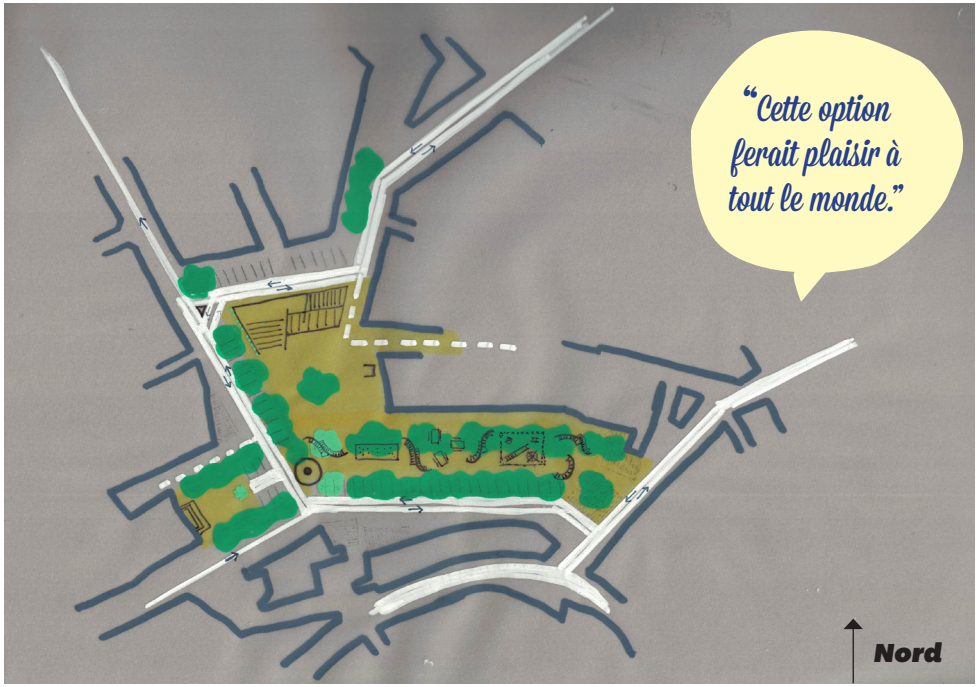


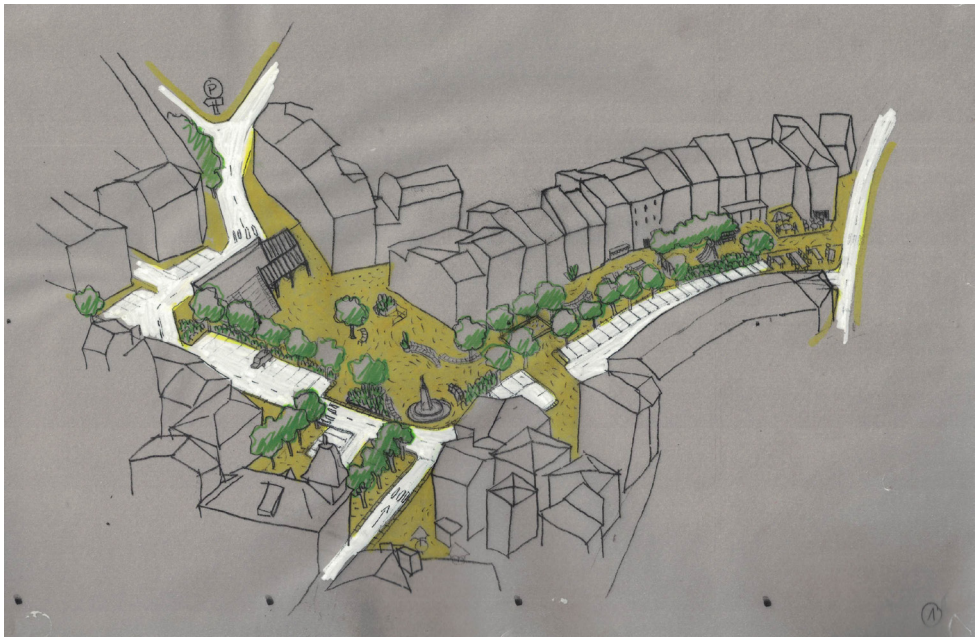

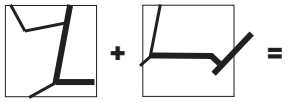

# La place et le grand mail

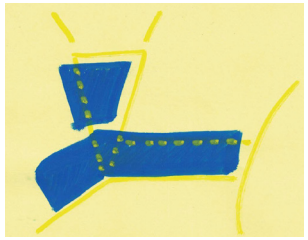

Dans cette proposition, on associe le passage de la voie double sens à l'Est de Montgolfier et le passage de la voie double sens au Sud de Seignobos.
Cela génère **une place Montgolfier rattachée à sa face Ouest** et à l'Hotel de ville, couplée à **un grand mail piéton.**

**Seignobos** devient un grand mail piéton, une sorte de "ramblas" allant de Désiré Bancel (l'Arm's Park) au parvis de l'hotel de ville.
**Montgolfier** se rattache à sa façade Ouest ensoleillée. Elle est plus grande et au calme par rapport à la place actuelle. Différents usages événementiels peuvent s'y dérouler.
**Le parvis de la mairie** est cadré dans l'alignement du mail piéton Seignobos. Avec l'accès des stationnements par les cotés, le parvis dégagé est piéton, en lien avec la fontaine mise en valeur et le mail.
**Les places de parking** sont estimées à 80 places pour cette proposition (contre 120 actuellement)
**Le marché** peut s'organiser le samedi place Montgolfier ou sur le mail Seignobos, selon les orientations d'aménagement.

*Dans cette hypothèse, **les gradins** sont réhabilités, plantés et embellis. Ils deviennent une maison intercommunale des associations*

## L'avis des Lamastrois

**Les PLUS**
• C'est plus direct pour aller à Tournon
• Démolition du bati Taxi Charrel pour les virages des camions
• Bien car sens interdit actuel depuis Tournon contre-intuitif et dangereux

**Les MOINS**
• démolition du Taxi Charrel

**Références, ambiances**

*grand mail multi-fonction*

*grand mail multi-fonction*

*espace piéton clarifié*

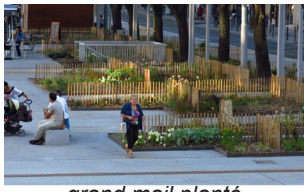
*grand mail planté*

# La grande place et l'allée sud

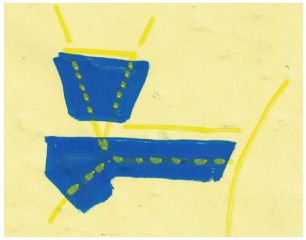

Dans cette proposition, on associe le passage de la voie double sens en zone de rencontre à l'Est de Montgolfier et le passage de la voie double sens au Nord de Seignobos.
Cela génère **une grande place Montgolfier traversante et la mise en valeur du liénaire commerçant au Sud.**

**Seignobos** devient un large boulevard désservant deux rangées de stationnements et deux larges trottoirs, dont un trottoir commerçant au Sud permettant d'autres usages.
**Montgolfier** est agrandie et se rattache à ces deux façades Est et Ouest, créant des liens visuels. C'est une place entièrement piétonne traversée par une zone de rencontre.
**Le parvis de la mairie** est entièrement piéton et relié à la place Montgofler. Les stationnements linéaires se font par la rue Ferdinant Herold.
**Les places de parking** sont estimées à 80 places pour cette proposition (contre 120 actuellement)
**Le marché** peut s'organiser sur la place Montgolfier le samedi tout en laissant la circulation passer.

*Dans cette hypothèse, **les gradins** sont démolis pour laisser place à des aménagements repensés spécifiquement pour le nouvel espace : petits gradins, halle ouverte, ....*

## L'avis des Lamastrois

**Les PLUS**
- Ici, c'est les bancs au soleil le soir
- La halle ouverte
- Orientation solaire +
- C'est ce que j'aime le plus
- Option qui avantage le plus de commerces

**Les MOINS**
- Attention au carrefour x2

**Références, ambiances**

*traversée en zone de rencontre*

*traversée en zone de rencontre*

*aménagement d'un large trottoir*

*aménagement d'un large trottoir*

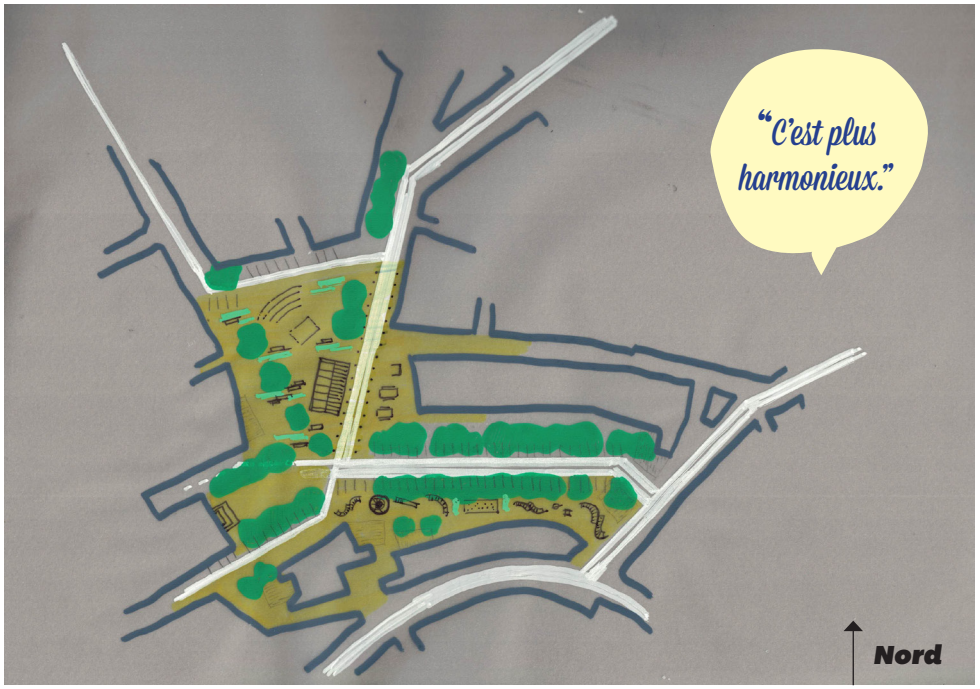

# 4/

# Propositions synthétisées pour engager le projet

**1. Fiches actions court-terme**
**2. Fiches mémo long-terme**

Le réaménagement complet des places centrales est un projet de long terme, impliquant des investissements communaux et inter-communaux forcement importants, pouvant être soutenus en terme d'ingénierie par des fonds européens (fonds Leader) et en terme d'investissements par la Région.
Des aménagements performants mais peu coûteux sont possibles, mais ils nécessitent du temps de développement. Des exemples sont donnés à la fin du document.

En amont de ces transformations, à court terme, certaines actions peuvent être d'ores et déjà mises en oeuvre pour améliorer le quotidien des lamastrois: en particulier sur l'amélioration du stationnement et des ambiances (gradins, aménagements légers...).

Dans ce chapitre, sont regroupées les fiches actions de court et moyen/long terme.

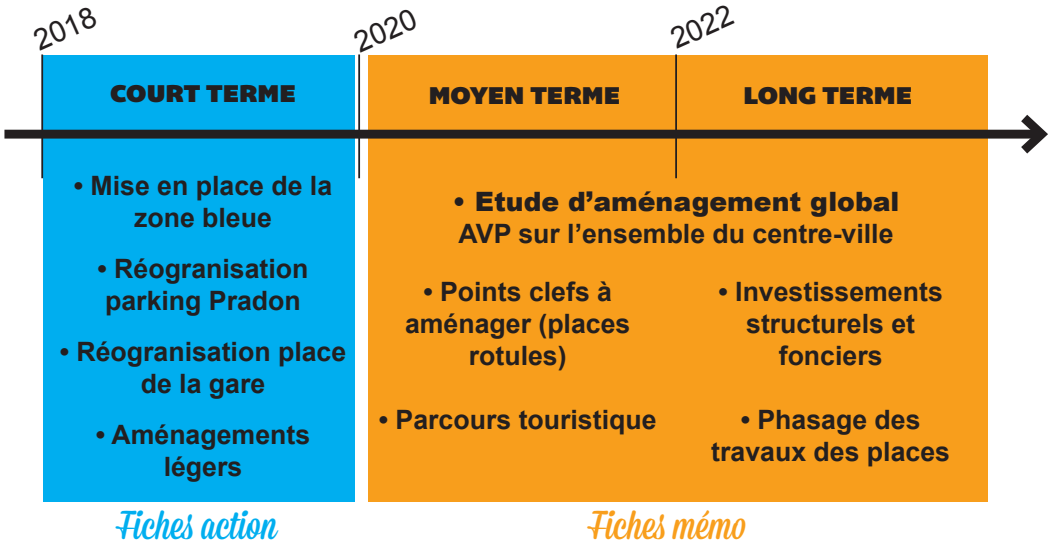

# 4/ 1. Fiches actions court-terme : 2018-2019

**FICHES ACTIONS**

**Ré-ogranisation place de la gare**

**Ré-ogranisation parking Pradon**

**Aménagements légers**

**Mise en place de la zone bleue**

AMÉLIORATIONS CONCRÈTES DÈS 2018:

- Parking moto, minute, PMR, vélo
- Amélioration des points poubelle
- Déplacement arrêt de bus et cars
- Mobilier temporaire “test” d’aménagements

# Mise en place d'une zone bleue

## Constats

• Un stationnement bloqué par les voitures "ventouses" des résidents, commerçants et employés de la commune
• Impression "qu'il n'y a jamais de place" car tout les automobilistes convoitent les mêmes 50 places au plus proche des commerces.
• Un nombre largement suffisant de stationnements actuellement sur la place (120) pour accueillir les utilisateurs
• Conflit d'usages entre des automobilistes qui, ne trouvant pas de place, stationnent temporairement sur la voie et les bus qui ne peuvent plus passer.
• Pas d'espace de stationement prévu pour les motos, conflit d'usages car elles se garent où elles peuvent (arret de bus, espace public..)

## Propositions

Mise en place d'un système qui facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement : **la zone bleue**
*"La « zone bleue » est une zone de stationnement réglementé limité dans la durée. Il ne s'agit pas d'un parking à proprement parler, mais d'une zone où le stationnement en voirie est autorisé"*

• Une mise en place rapide d'une zone bleue "test"
L'intérêt du "projet test" est d'évaluer les besoins en stationnement pour les commerces / résidents / travailleurs en amont de tout aménagement définitif.

## Mise en oeuvre

Acteurs
> décision en mairie + implication du garde

Déroulé
> peinture des cases bleues
> disques à distribuer via mairie et commerçants
> lancement de la zone bleue > information communale
> temps de rodage, avertissements pendant quelques mois (mot sur les voitures)

Stratégie :
> lancement pendant l'hiver 2017 pour être rodé avant la saison touristique

## Illustration / référence

*< Exemple d'affiche présentant un projet de zone bleue de la ville de Bram.*

*< Peinture bleue au sol*

## Préconisations / plan ci-contre

**STATIONNEMENT PMR = 4 places**

**STATIONNEMENT 2heures = 76 places**

**STATIONNEMENT 15min = 14 places**

**+ 30 stationnements résidents**

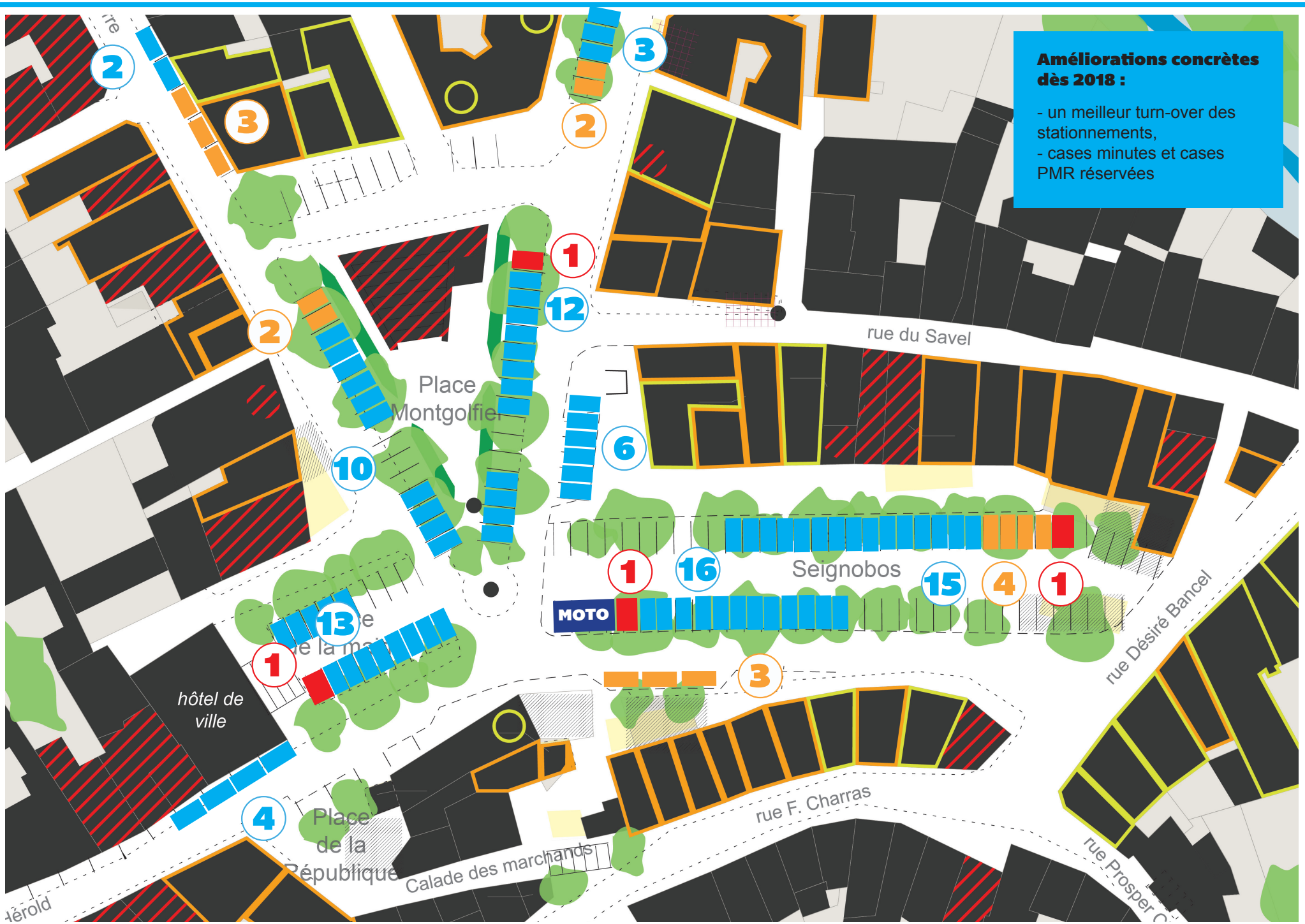
Amélioration concrètes dès 2018 :
- un meilleur turn-over des stationnements,
- cases minutes et cases PMR réservées
rue du Savel
Place Montgolfier
Seignobos
MOTO
rue Désiré Bancel
hôtel de ville
Place de la République
Calade des marchands
rue F. Charras
rue Prosper
Hérold

# Optimisation de la place Pradon

## Constats

• Des aménagements faits au coup par coup sans cohérence globale (installation borne élec, remaniement des places en octobre 2017)
• Gestion des poubelles non fonctionnelle et dégradée
• Accès à l'aire de jeux et pique-nique des Pradettes peu visible et mal signalé
• Stationnement non optimisé : 30 place peuvent être gagnées
• Circulation peu claire. Une des entrée de ville principale mal peu attrayante.
• Carrefour d'entrée sur place (coté Nozière) dangereux, peu de visibilité.
• Un potentiel paysager à valoriser (proximité avec le Condoie)
• Une grande capacité d'accueil à moins de 5min à pied de l'hypercentre
• Un grand espace qui peut se libérer pour de l'événementiel

## Enjeux

La place Pradon est aujourd'hui l'une des cinq entrées principales du centre-ville de Lamastre. Cette place, qui pourrait être qualifiée de parking plutôt que de place, doit répondre à un double enjeu :
> première image que l'on a du centre de Lamastre et qui doit donner envie de s'arrêter et d'en découvrir plus
> être en capacité d'accueillir le report de stationnement qui sera limité sur les places Seignebos et Mongolfier.

## Les grandes intentions

• Améliorer le système de collecte des poubelles
• Optimiser et clarifier le stationnement
• Valorisation de cette entrée de bourg (parking agréable, arboré, végétalisé, bien signalé....)
• Clarifier la circulation (voie pincipale et voie se condaire)
• Améliorer les cheminements piétons (continuité entre le centre-ville et l'aire de jeu et de pique-nique)
• Mieux relier le centre-ville à ses espaces périphériques (gare, aire de jeux et de pique-nique, jeux pour enfants)
• Sécuriser le carefour coté Nozière
• Conserver un grand espace libre (sans arbres + continuité des sols) pour la tenue de manifestations ponctuelles type foires.

## Illustration / référence

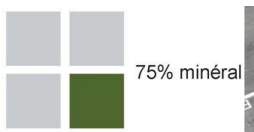
75% minéral

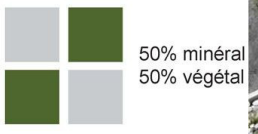
50% minéral
50% végétal

75% végétal

## La mise en oeuvre

1 / **Ré-organisation / aménagement léger** à court terme
> optimisation des places de parking (modification de peinture, pas de changement des sols)
> ré-oganisation des points d'apport volontaire / deux points répartis sur la place
> signalétique directionnelle vers le l'aire de jeu et de pique-nique
> plantation du talus du train

2 / **Ré-aménagement en profondeur** de la place à long terme
> faire appel à un bureau d'étude / dans le cadre du ré-aménagement global des espaces publics
> réorganisation générale du stationnement et de la circulation (accueil des bus touristiques possibles)
> changement des traitements de sols (perméabilité, végétalisation..)
> aménagement de continuités piétonnes
> changement du système de récolte des poubelles (point d'apport volontaire enterré ou ramassage individuel)

# Optimisation de la place Pradon

## Réorganisation de COURT TERME

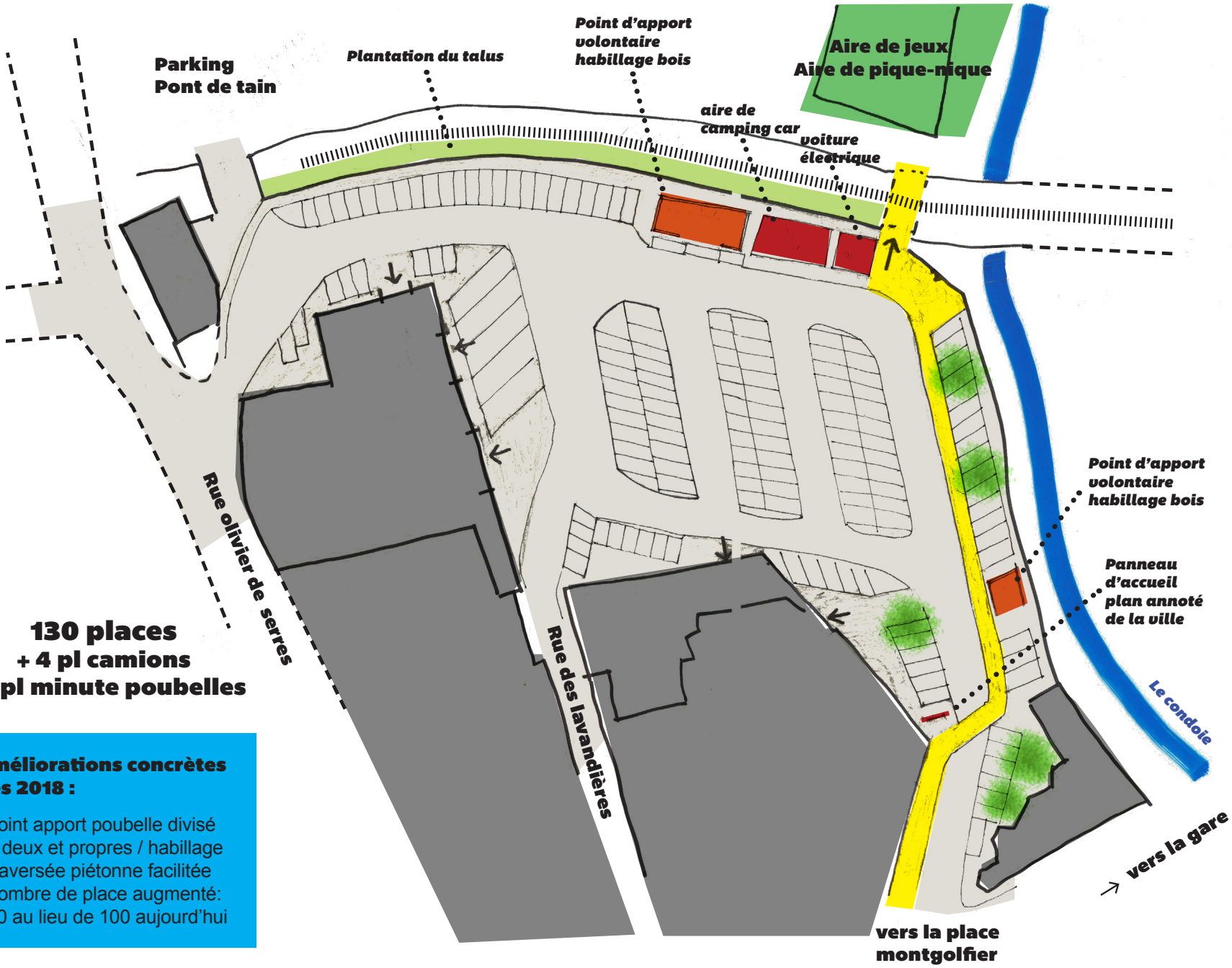


**130 places**
**+ 4 pl camions**
**+ 5 pl minute poubelles**

**Améliorations concrètes dès 2018 :**

- point apport poubelle divisé en deux et propres / habillage
- traversée piétonne facilitée
- nombre de place augmenté: 130 au lieu de 100 aujourd'hui

**Illustration / référence**

***Poubelles***

***Signalétique***

# Amélioration la place de la gare : déplacement de l'arrêt de bus

### Constats

• Des aménagements minimum faits aux abords de la gare et l'Office de Tourisme
• Une problématique de gestion des cars qui attendent le Mastrou
• Le lien piéton avec le centre-ville qui devient plus important aussi bien pour les touristes que pour les locaux
• Un arrêt de bus *Le Sept* qui génère des nuisances sur les places centrales à cause des rayons de braquange large et des conflits d'usage autour de l'arrêt de bus

### Enjeux

- Donner plus de lattitude sur les places centrales en supprimant l'arrêt de bus, autant de places données dans un premier temps comme arrêt-minute pour les commerces.
- Conforter le «pôle gare», lieu de service multimodal en y installant l'arrêt de bus et des stationnements vélos.

### Proposition

Déplacement de l'arrêt de bus de la place Seignobos sur le parvis de la gare, avenue Boissy d'Anglas.

### Mise en oeuvre

L'arrêt de bus pourrait être déplacé dès que possible. Cela pourrait se faire en septembre 2018 par exemple.

**Trajet du bus Le sept aujourd'hui**

• Stationnement minute génant

• Dans le sens Chambon/Tournon, il fait une grande boucle dans le centre pour arriver sur la place par l'avenue Boissu d'Anglas

• Virage complexe et dangereux

**Améliorations concrètes dès 2018 :**

- plus de passages des bus Tournon/Chambon sur les places centrales
- plus de klaxons 4 fois par jour davnt FixAuto

**Proposition de réorganisation**

• Arrêt devant la gare sur l'avenue / sur emplacement actuel des taxis (déplacés)

• Plus de virages serrés, places centrales sans transit du bus

# Amélioration la place de la gare : stationnement des cars

## Constats

• Un système de stationnement au collège qui ne marche pas car ce sont toujours des compagnies de cars différentes
• Jusqu'à 5 cars qui attendent les passagers du Mastrou
• Un stationnement sauvage soit sur la place devant l'Office de Tourisme, soit dans la montée du square Remy Chazallon

## Enjeux

- Conforter le «pôle gare», lieu d'accueil prinicpal des touristes du fait à la fois du Mastrou et le l'Office de Tourisme.

## Propositions

L'organisation du stationnement pour 5 cars nécessite une réorganisation des circulations et/ou du stationnements si ce n'est importante, du moins devant être pensée globalement.
Nous avons discerné 3 sites possibles pour organiser ces parkings de cars. Voir ci-contre.

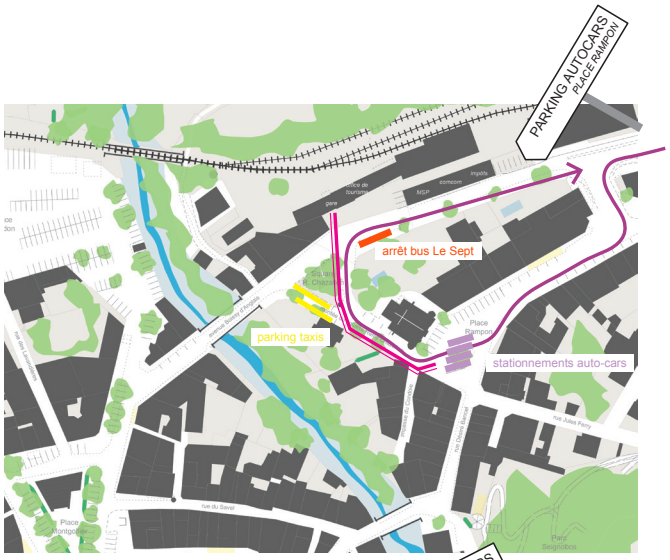


## Solution 1. Place Rampon

• On réserve au coeur de la place Rampon 5 emplacements auto-cars (10m de long)
Ces cases pourront le reste du temps être en stationnement-minute de sorte que si besoin les cars n'auront pas beaucoup à attendre pour avoir leur place libérée.
• La montée du square Chazallon devient le parcours privilégié des touristes du Mastrou remontant trouver leur car.

*> Cet aménagement peut être organisé à court terme.*

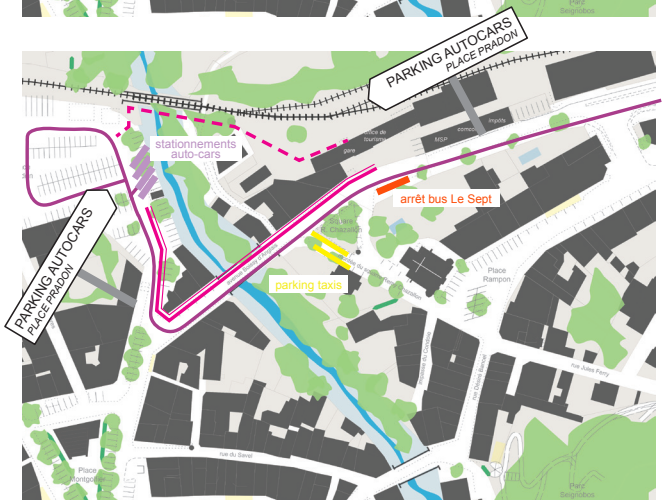


## Solution 2. Place Pradon

• Dans la réorganisation des places sur le parking Pradon, 5 places auto-cars sont réservées.
• Les touristes pourront les rejoindre par Boissy d'Anglas et à terme par une passerelle piétonne.

*> Cet aménagement nécessite un réaménagement du parking Pradon. C'est donc une proposition plutôt à moyen terme.*

## Solution 3. Parcelle Rugani

• Dans l'option d'un rachat de la parcelle du garage Rugani, un parking auto-car pourrait y être installé.

*> Cet aménagement est une proposition à très long terme, aucune assurance de la vente de la parcelle à la mairie n'étant engagée.*

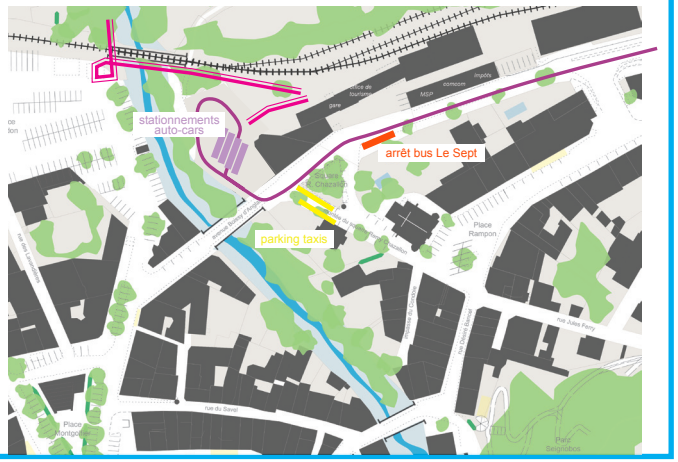

# Des aménagements légers pour améliorer les espaces publics à court-terme

## Les aménagements légers

### Besoins / constats

• manque de mobilier dont l'identité soit propre à Lamastre
• besoins de mobilier qui génère de la rencontre

### Illustration / référence

• des mobililiers ludiques, multfonctionnels, invitant à la détente et au dialogue
• construction possible dans le cadre de chantier participatifs

### Mise en oeuvre / option 1

Organiser un work-shop étudiant de une semaine pour la construction d'un mobilier en bois temporaire sur la place
*> à organiser en lien avec une ENSA (école d'architecture)*
*> possible en 2018/2019*

### Mise en oeuvre / option 2

Organiser avec le CAUE un concours ou appel d'offre pour une intervention temporaire sur l'espace public
*> lancement en 2018 / intervention en 2019*

*Exemples de construction d'étudiants : balançoire à Bruxelles, banc dans un village (63) et mobilier à Bordeaux.*

*Exemples d'intervention temporaires en bois : espace convivial, assise-arbre, mobilier ludique.*

## Plantations en ville

### Besoins / constats

• retrouver une strate plantée à hauteur d'homme
• envie de certain habitant de d'avoir des espaces vert comestibles

### Illustration / référence

• zone plantée en pleine terre marquant une limite de place
• espace intime isolé par la végétation
• bacs jardinés

**Mise en oeuvre**
- Accompagner le montage d'une association "Incroyable commestibles"
- Plantations au programme de l'intervention temporaire dans l'espace public

## Du mobilier de pique-nique

### Besoins / constats

• manque de mobilier de pique-nique pour les touristes
• besoin d'espaces au calme pour jouer aux cartes

### Illustration / référence

• zone plantée en pleine terre marquant une limite de place
• espaces intimes isolés par la végétation
• bacs jardinés

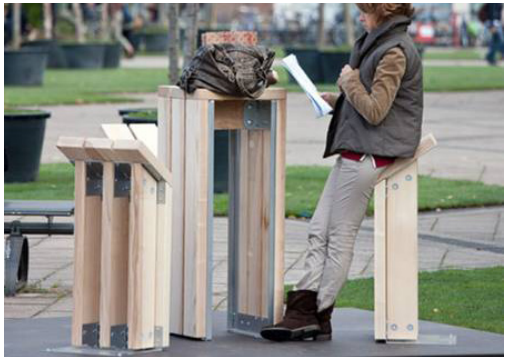

**Mise en oeuvre**
- Mobilier au programme de l'intervention temporaire dans l'espace public
- Mobilier acheté en direct par la commune (vigilance sur la qualité et l'intégration)

# 4/ 2. Fiches mémo long-terme : 2020 et +

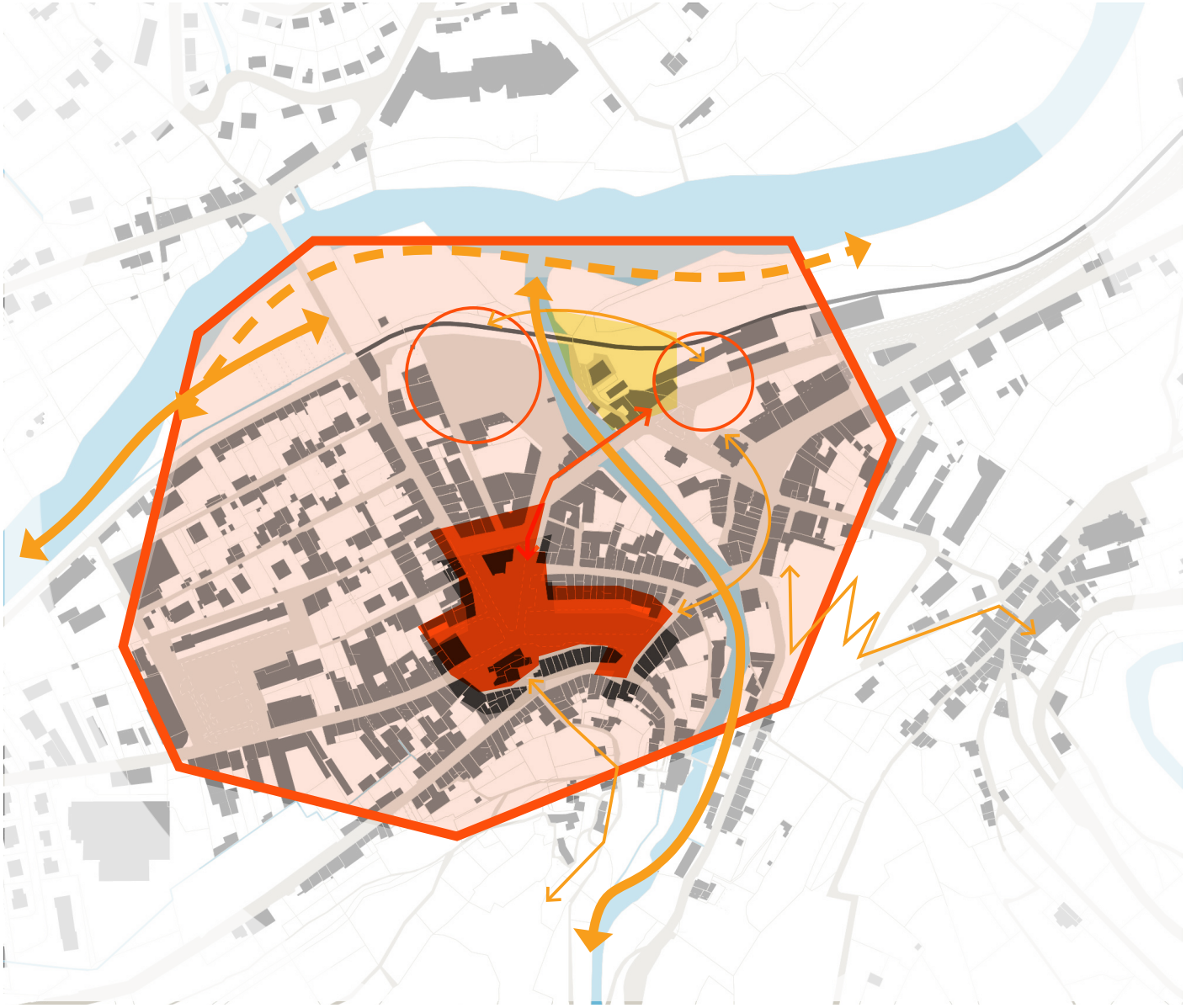

## FICHES ACTIONS

### PROJET D'AMÉNAGEMENT GLOBAL DES ESPACES PUBLICS

**• Références d'espaces publics réaménagés**
*- Place de Cordeliers à Annonay (07)*
*- Place général De Gaulle, à Steenwerck (59)*

**• Pacifier le transit routier**

### SECTEUR DE RÉFLEXION

**• Optimisation du parking Pradon**

**• Penser les liens**
*- Promenade le long du Condoie*
*- Passerelle piétonne entre la gare et les Pradettes*

**• Anticiper les actions sur des espaces stratégiques**
*- Entrée de ville Parc Seignobos*
*- Parcelle stratégique Rugani*

Fiche action / projet moyen/long-terme

# Références d'espaces publics réaménagés

## Place de Cordeliers à Annonay (07)

*Du tout voiture / parking...*

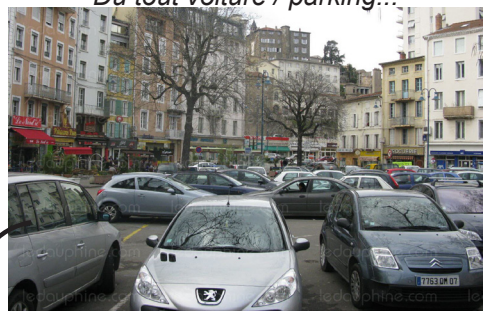

*... à une place agréable et commerciale*

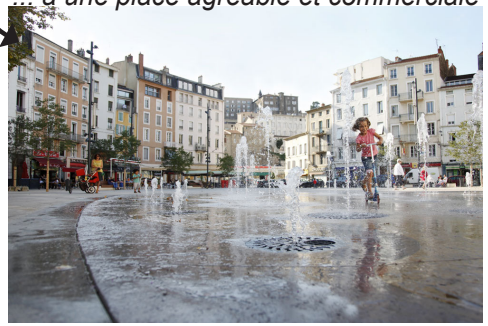

*S'asseoir, discuter, se rencontrer...*

*espace voiture réduit*

- Concours de maîtrise d'oeuvre en 2010
- Requalification de la Place des Cordeliers : inauguration mai 2013

Maître d'ouvrage: Ville d'Annonay
Surface: 13.500m²
Cout : 6M €
**soit 444 €/m²**

*Usages anciens*

*Nouveaux usages : événements*

## Place général De Gaulle, à Steenwerck (59)

Réalisation : 2012

Maître d'ouvrage: Communauté de Communes des Monts de Flandre
Surface: 13 000 m²
Cout : 1,6 M €
**soit 123 €/m²**

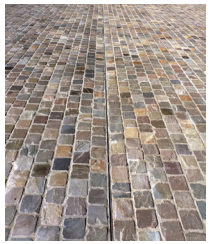

# Pacifier le transit routier

## Zone de rencontre

La zone de rencontre est définie (article R 110-2 du code de la route) par : Une section ou ensemble de sections de voies affectué à la circulation de TOUS les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules doit se faire au pas (20km/h). Les cyclistes circulent dans les deux sens sauf indication contraire. Les entrées et sorties de la zone sont signalées.

*Pour que les usages d'une zone de rencontre ou d'une zone 30 se développent, l'ambiance globale de la rue doit être en accord avec le statut adopté pour la voie. L'environnement de la rue dans son ensemble doit offrir une lisibilité et une légitimité au fait de rouler tranquillement, de marcher ou de circuler en vélo, en garantissant un bon niveau de sécurité et de confort aux usagers les plus vulnérables, dans une rue vivante, attractive et agréable à parcourir.*

La priorité aux piétons implique :
• plus de chaussée réservée aux voitures,
• plus de nécessité de trottoirs

Un espace partagé implique
• un principe de prudence et d'attention mutuelle
• le moins rapide est prioritaire

Ce système est particulièrement adapté dans :
• les centre-villehistorique (mise en valeur)
• les zones de croisements de flux complexes
• les quartiers résidentiels calmes.

## Zone 30

Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. La vitesse maximale autorisée est de 30 kilomètres par heure pour tous les véhicules. Une zone 30 est caractérisée par la présence d'aménagements destinés à limiter la vitesse des véhicules et la ségrégation de la voirie.
La mise en zone 30 d'une voie permettrait de diviser par sept le risque de décès en cas d'accident.

*L'apaisement de la circulation améliore la qualité de l'environnement urbain par plusieurs effets :*
• *pollution aérienne et sonore par la réduction des cycles d'accélération et de décélération ;*
• cohabitation vélo / voiture apaisée par *la différence de vitesse réduite;*
• *l'espace public est plus sûr, plus lisible et plus accessible pour les usagers les plus fragiles (ex. enfants, personnes âgées. handicapés) ;*
• *l'espace public est plus convivial.*

L'apaisement de la circulation en zone 30 peut se faire :
• par l'absence de garantie de franchissement prioritaire des intersections (priorité à droite) ;
• par la perméabilité de la chaussée aux piétons (ex. mise à niveau trottoir - chaussée voire trottoirs traversants, réduction du stationnement latéral) ;
• par la modification de la géométrie des chaussées (ex. chicanes, écluses, courbes, files étroites, voie centrale banalisée) ;
• par une signalisation visuelle incitative (ex. radar pédagogique) ou coercitive (ex. ralentisseurs, feux couplés à un détecteur de vitesse) ;
• par l'organisation d'un plan de circulation dissuadant le transit des véhicules motorisés.

# Optimisation de la place Pradon Réaménagement de LONG TERME

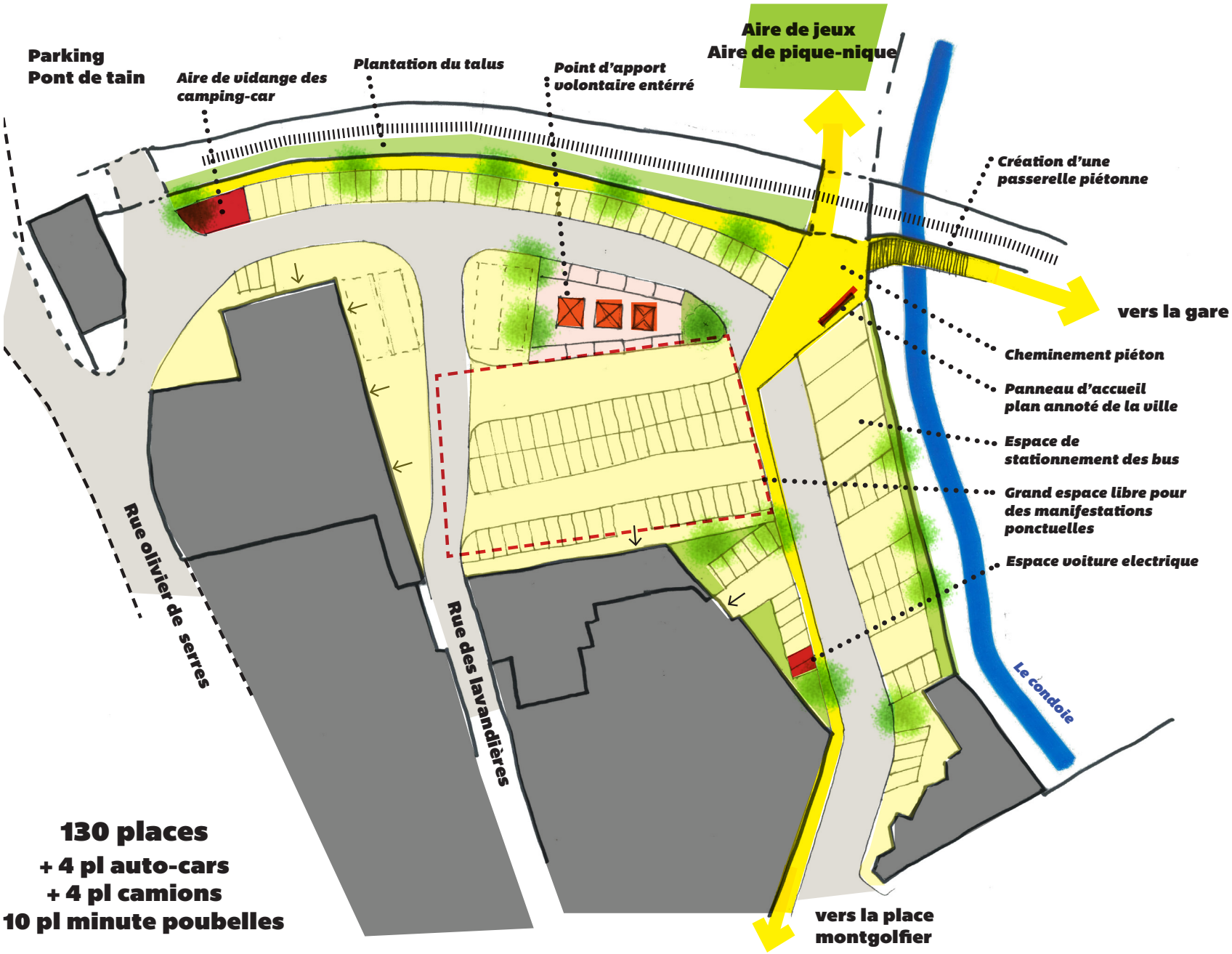


**130 places**
**+ 4 pl auto-cars**
**+ 4 pl camions**
**+ 10 pl minute poubelles**

## Illustration / référence

***Poubelles***

***Plantations***

# Penser les liens entre les espaces publics

## Promenade le long du Condoie

### Constats et propositions

• Le Condoie et le Doux sont deux espaces naturels de la trame verte et bleue de Lamastre. Ils ont un fort potentiel de développement touristique:  pouvant devenir un espace de cheminement piéton à l'écart des circualtions, reliant la gare/office du tourisme au Parc Seignobos, à la Dolce Via et aux places centrales.

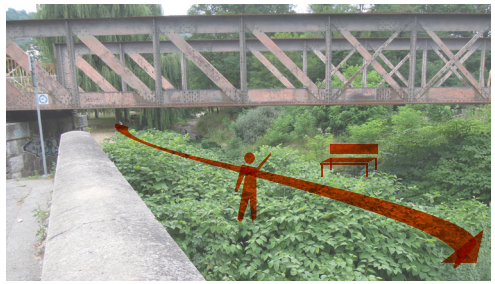

### Illustration / référence

Bord de rivière à Chateldon

Parc de Magny-Court

## Passerelle piétonne entre la gare et les Pradettes

### Constats et propositions

• Relier par un passerelle piétonne accrochée au pont ferré, la gare du Mastrou et l'Office de Tourisme aux Pradettes.
• Pour proposer un cheminement piéton à l'abris de la circualtion, calme et agréable, à la fois pour les touristes, mais aussi pour relier les écoles aux Pradettes.

### Illustration / référence

# Anticiper les actions sur des espaces stratégiques

## Entrée de ville Parc Seignobos

### Constats

Une rotule stratégique :
• entrée de bourg
• lien places centrales / place Rampon
• potentiel de mise en valeur touristique de l'entrée du parc Seignobos
• réhabilitation du bâtiment en logements partagés

### Propositions

**Un aménagement qui marque l'entrée de bourg :**

• invite à ralentir en voyant les aménagements piétons

• signale des aménagements qualitatif du coeur de Lamastre aux automobilistes de passage

### Mise en oeuvre

**Court terme : aménagements légers**, possibles à engager rapidement.

• bacs plantés marquant l'espace piéton, en continuité avec les plantations du pont

• Signalétique en lien avec les plantations indiquant l'entrée du Parc

**Long terme : aménagements plus importants**, impliquant une modification de voirie.

• plateau traversant marquant par une zone pavée le ralentissement et la priorité aux piétons pour passer d'un trottoir à l'autre

## Parcelle stratégique du garage Rugani

### Constats

La parcelle du garage Rugani est à un emplacement stratégique :
• entre la place de la gare, nouveau pôle de services aux Lamastrois et aux touristes, et les places centrales
• entre le pôle touristique (Office et gare) et les Pradettes/arrivée de la Dolce Via
• entre les écoles/place Rampon et les Pradettes.
*Elle apparaît donc comme un site stratégique à inscrire en Emplacement Réservé au PLU.*

### Propositions

Dans l'optique d'une acquisition par la commune, on peut envisager :
• Un espace paysager étendant les Pradettes vers les écoles et le centre, en lien avec les bords de rivière
• Un espace de parking pour les visiteurs (auto-cars du Mastrou, parking touristes...)
• Une secteur réservé pour un prochain équipement communal (maison des associations, centre-aéré, ...)

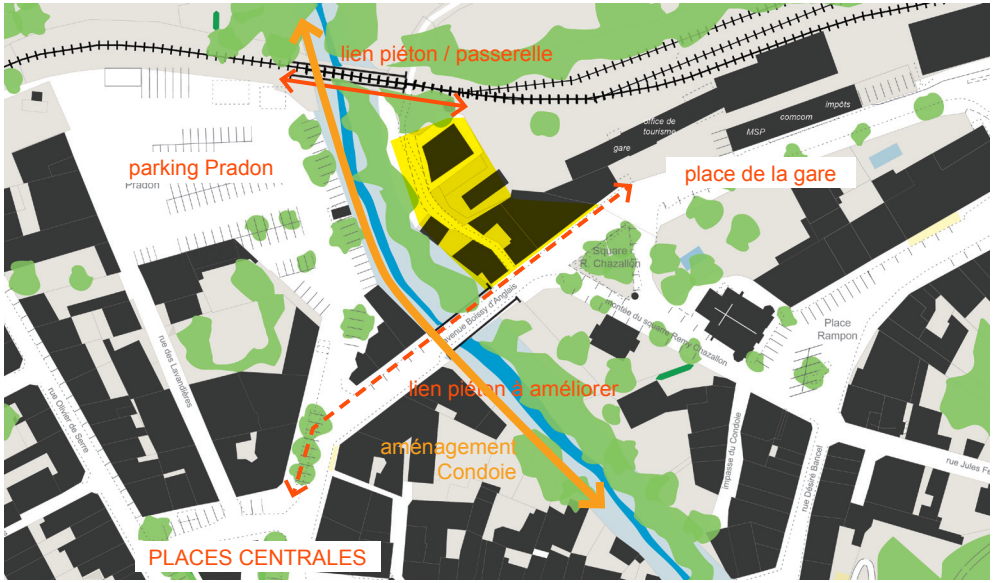


*NOTA BENE : A ce stade de première approche, nous affirmons simplement que cette parcelle est **stratégique à long terme pour la commune**, il ne s'agit aucunement de forcer une vente quelquonque mais de proposer un droit de préemption en cas de vente.*

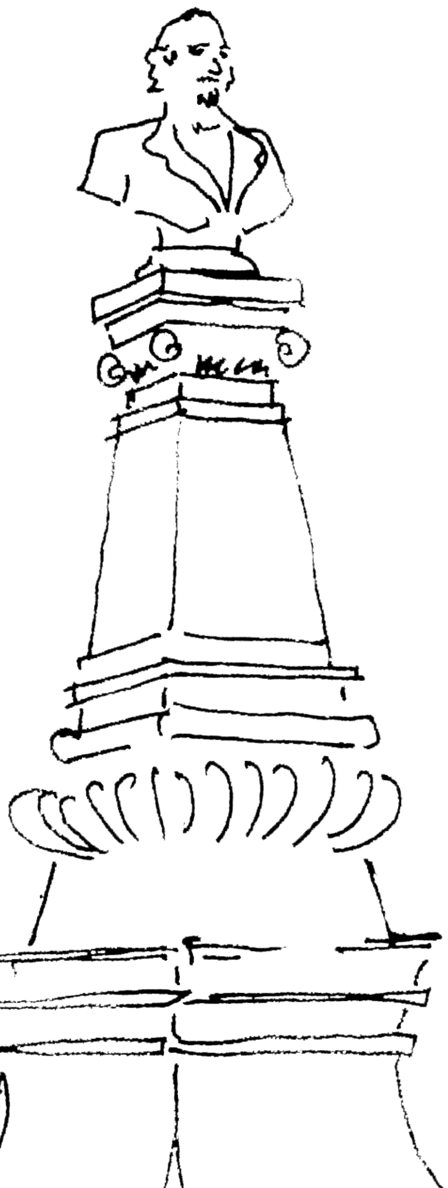

LAMASTRE EN VIVARAIS
(Ardèche)
3 588780 010015
Vous Trois.
Bon courage
Editions CELLARD - 13, rue de l'Economie
69500 BRON - Reproduction interdite
ALLIANCE CARTERIE

Communauté de Communes du Pays de Lamastre

ardèche 3
PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

Centre Ardèche
Syndicat Mixte

Le pays de l'Ardèche méridionale

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

LEADER

L'EUROPE S'ENGAGE EN AUVERGNE – RhônerAlpes avec le FEADER

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES